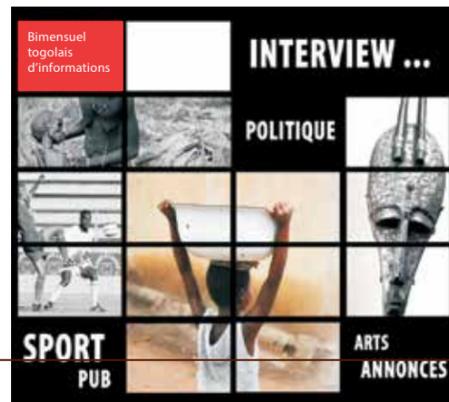


# focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations



**PRIX  
500  
F CFA**



N°140 | du 19 Août 02 Sept 2015



moov identification

**Vous êtes abonnés Moov ?  
Moov vous facilite l'identification !**

Faites-vous identifier dans l'une de vos agences Moov muni de votre pièce d'identité et recevez un bonus\* de **500F**.

\* Bonus valable jusqu'au 31 août 2015 pour tous vos appels vers Moov.



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moovtogoofficiel

epiqnaintogoofficier



**PP.9,10**

**LE COMMERCE DU SEXE EN  
FORTE PROGRESSION AU TOGO :  
180% DE PROFESSIONNELS DE  
PLUS EN 10 ANS**

**LES TOGOLAISES  
(74%) ET LES  
GHANÉENES (15%) SE  
PARTAGENT LE MARCHÉ**

## Politique

P.2

**CAP 2015 :  
UN DENI DEVENU UNE  
FAUTE POLITIQUE**

## Invité Spécial

P.4

**« L'ÉROSION MARINE DE LA  
CÔTE TOGOLAISE AVANCE  
À UNE VITESSE DE 5 À 12  
MÈTRES PAR AN (...) »**



## Économie

P.5

**ALIMENTATION :  
LES PAYS DE L'AFRIQUE  
DE L'OUEST RESTENT  
TRÈS DÉPENDANTS DES  
IMPORTATIONS ALIMENTAIRES**

## Éco/Social

P.14

**COMPÉTITION  
DE BREAKDANCE :  
DÉMARRAGE DE L'ÉDITION  
2015 DE « MOOV SUMMER »**



**LOI N° 2012 - 001  
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS  
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST  
MAINTENANT DISPONIBLE**



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA  
PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

# Editorial

Infos N°140 | du 19 Août 02 Sept 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

## LES 44<sup>e</sup> ASSISES DE L'UPF SONT UNE OPPORTUNITE POUR LE TOGO

Du 25 au 29 novembre prochain, se dérouleront à Lomé, les 44<sup>e</sup> Assises de la presse francophone, placée cette année sous le thème « La place des femmes dans les médias francophones ». Ainsi en a décidé lors des précédentes tenues à Dakar fin 2014, l'Union Internationale de la Presse Francophone (UPF). Celle-ci, créée en mai 1950, est la plus ancienne association francophone de journalistes. Reconnue par les organisations internationales (ONU, UNESCO, ACCT) et soutenue par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), elle regroupe aujourd'hui 35 sections nationales et compte plus de 3000 membres répartis dans 120 pays à travers le monde. L'UPF se donne pour mission d'encourager, de soutenir et de participer au développement des médias francophones. Elle apporte sa contribution active aux réflexions et débats autour des actions et projets visant la promotion des médias et leur développement à la fois technologique et éditorial. Mais pas seulement. Elle se veut un cadre d'échanges, de concertation et d'analyse du contexte économique et institutionnel.

De fait, le rendez-vous de la capitale togolaise posera la question de l'influence éditoriale des femmes, celle de qui fait les médias et pour qui ou encore quelle est l'image de femme véhiculée par les médias ?

Alors que l'organisation se met en place, certaines personnes créent une polémique sur l'opportunité à Lomé d'une rencontre que beaucoup d'autres se sont battus pour avoir. Il faut en effet relever que face à la candidature togolaise, il y a eu celle de plusieurs autres pays, dont certains ont même dépêché à l'hôtel King Fhad lieu de la rencontre, une mission dirigée au niveau ministériel pour emporter la décision de l'UPF. Ces « opposants systématiques et à tout » aux assises de Lomé, mettent en avant des arguments pour une part fallacieux et surtout mensongers.

Sans remettre en cause leur droit légitime d'être en désaccord avec l'organisation des assises dans notre capitale, on peut toutefois relever que ce sont les mêmes qui s'opposent à la tenue de la Conférence sur la Sécurité maritime au Togo dans trois mois. Que c'était déjà ceux qui s'étaient opposés à l'organisation des Etats généraux de la presse en juin 2014 ou encore à celle des Journées Portes Ouvertes de la presse en décembre dernier. Plus généralement, ils sont de ceux qui supportent modérément que notre pays soit crédité de bonnes nouvelles. Et inversement, éprouvent un plaisir névrotique à exalter tout évènement ou déclaration, préjudiciable pour l'image de notre pays. En réalité et contrairement à leurs allégations, leur position contre les assises n'est pas motivée par l'état actuel de la presse dans notre pays, qui n'a pas paru les inquiéter outre mesure lorsqu'ils avaient décidé de boycotter le grand rendez-vous de toute la corporation et des partenaires l'année dernière à Kpalimé pour en débattre. Leurs motivations relèvent d'abord de règlements de compte tout personnels et d'un complexe dont ils sont eux-mêmes à la fois les acteurs et les victimes. Ensuite de leur combat politique à la sauce de laquelle ils justifient tout et dénie aux autres le droit à la différence. En somme un comportement stalinien en complète contradiction avec leur posture prétendument en faveur de la liberté et de la démocratie.

Les 44<sup>e</sup> Assises dans notre pays, et cela tout le monde l'a compris sauf les « déclinologues » et autres « maudits non-non », sont une chance pour le Togo. Pour améliorer le niveau et la qualité du contenu des médias et des hommes et femmes qui les animent, grâce à un partage d'expérience avec leurs confrères venus du monde entier dont des grands noms de la presse internationale. En outre de promouvoir son image-pays avec les conséquences économiques, sociales et diplomatiques que cela peut générer d'accueillir plus de 300 journalistes, de potentiels « ambassadeurs » venus du monde entier. C'est uniquement et simplement parce qu'il y aura un après « 44<sup>e</sup> assises » ; parce que les professionnels de médias qui feront le déplacement se confronteront aux locaux, et qu'ils ne pourront ne pas être les relais de ce qu'ils auront vu pendant ces 4 jours, que pour notre part, nous soutenons fermement et activement celles-ci.

## CAP 2015 :

### UN DENI DEVENU UNE FAUTE POLITIQUE

✎ Ayi d'ALMEIDA

Plus de trois (3) mois après l'élection présidentielle qu'il a perdue avec 35, 19% contre 58, 77% à son adversaire Faure GNASSINGBE, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) Jean-Pierre FABRE a réuni les journalistes le 18 août dernier pour une conférence de presse plusieurs fois reportée. Dans un document bourré d'inexactitudes et d'incohérence, le leader de l'ANC et ses amis de CAP 2015, ont de façon surréaliste et anachronique, tenté d'accréditer la thèse de la victoire de leur candidat au scrutin du 25 avril dernier. Sans évidemment convaincre personne.

Décidément, la frange majoritaire et la plus radicale de l'opposition a choisi de ne jamais tirer les leçons de ses échecs répétitifs. Enfermée dans un autisme politique suicidaire et porté par un leader qui de plus en plus semble perdre le sens de son combat mais plus inquiétant, de la réalité, elle préfère continuer à surfer sur la naïveté de ses militants et de sa détestation du pouvoir. De fait, l'objectif n'est visiblement pas la construction d'un projet et d'une stratégie alternatifs, mais plutôt du renforcement de la position de la principale force d'opposition, face aux leaders et formations politiques.

Après que la page des élections ait été définitivement tournée avec la publication par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de son rapport d'activités et la consécration de la victoire du président sortant par toutes les institutions ayant intervenu dans le processus de même que la totalité des observateurs, la logique aurait voulu que les perdants prennent date. Et en attendant les prochaines joutes prévues au plus tard en 2018 pour les

législatives et en 2020 pour la présidentielle, à moins que les arlésiennes de locales soient organisées d'ici là, qu'ils enfourchent le combat utile sur lequel toute la classe politique s'accorde, en dépit des divergences sur le contenu et le rythme : les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

En effet, la plupart des analystes observent inquiets, qu'à défaut d'être présents sur les questions économiques ou sociales, Jean-Pierre FABRE et ses amis ne relancent pas non plus le débat sur les réformes. Comme à l'accoutumée, ils attendront la veille des échéances pour assurer un service minimum sur la question. Cette posture du déni devient une faute politique en ce qu'elle relègue au second plan et aux calendes grecques les urgences de l'heure et les débats que le pays ne peut pas faire l'économie de mener.

#### MEMOIRE COURTE :

Avant sa démonstration surréaliste de la semaine dernière, monsieur FABRE avait déjà vainement tenté d'accréditer



ter l'idée de sa victoire quelques jours après le scrutin.

Ce fut par l'intermédiaire de l'un de ses représentants à la CENI, Pedro AMUZUN. Pour donner son candidat vainqueur à contre 52, 20% contre 43,90% à Faure GNASSINGBE, l'ancien directeur de publication du journal Crocodile, a usé de méthodes scandaleuses. Il a ni plus ni moins annulé les résultats de 16 des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) sur les 42 que compte le pays ; soit plus de 875.000 voix sur les 2.138.438 suffrages exprimés, représentant donc environ 40% de ceux qui ont voté le jour du scrutin. Le scandale résidait dans le fait que dans l'ensemble de ces CELI, monsieur FABRE a été battu, y obtenant une moyenne d'environ 12,83% contre 78,17% à son adversaire. Ou que le nombre de votes exclus est supérieur aux suffrages obtenus par le leader de l'ANC dans les reste des 26 CELI, soit 875.482 contre 641.765. Mais surtout, dans le fait que dans les 16 CELI exclues, 13 sont du nord du pays.

## SHEKAU, LE CHEF DE BOKO HARAM, « TOUJOURS VIVANT », TOUJOURS AUX COMMANDES

Selon une dépêche de nos confrères de l'Agence Française de Presse (AFP) publiée le 16 août dernier, le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a démenti avoir été tué ou remplacé par un autre à la tête du groupe islamiste nigérian dans un message audio diffusé dimanche que lui attribuent des experts en sécurité.

« Toute ma gratitude à Allah car grâce à lui, je n'ai pas disparu. Je suis toujours vivant et je ne suis pas mort. Et je ne mourrai pas avant que mon heure soit arrivée, au bon vouloir d'Allah », se vante Abubakar Shekau. Dans ce message de huit minutes diffusé sur les réseaux sociaux en haoussa, la langue la plus parlée dans le nord du Nigeria, Abubakar Shekau s'inscrit en faux contre les récentes déclarations du président tchadien Idriss Deby Itno affirmant que Boko Haram était « décapité » et que son chef avait été remplacé.

Le président Deby est « un hypocrite » et un « tyran », dénonce Abubakar Shekau. « On peut lire en effet partout sur les médias mondiaux des infidèles que je suis mort, ou que je suis malade et incapable d'agir et que j'ai perdu mon influence dans les affaires religieuses », dit-il dans cet enregistrement. « On doit comprendre que c'est faux. C'est un mensonge en fait. Si c'était vrai, vous ne pourriez pas entendre ma voix au moment où je vous parle », ajoute-t-il. Le président tchadien Idriss Deby Itno avait déclaré le



mardi 11 août à N'Djamena que l'organisation islamiste était « décapitée » et que la guerre se terminerait « avant la fin de l'année ». « Boko Haram va disparaître avec la mise en place de la force mixte qui sera opérationnelle dans quelques jours », censée mieux coordonner les actions des différentes armées de la région (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger, Bénin), a-t-il promis. Par ailleurs, le chef de l'État a évoqué pour la première fois un successeur d'Abu-

bakar Shekau – un certain Mahamat Daoud – alors que Shekau n'était plus apparu sur les vidéos de propagande de Boko Haram depuis plusieurs mois. L'authenticité du message a été vérifiée par le groupe d'experts en renseignement SITE et un correspondant AFP familier de Boko Haram estime que la voix figurant sur l'enregistrement est similaire à celle qui a pu être entendue sur les précédents enregistrements d'Abubakar Shekau.

Identifiez votre numéro



Nom:

Prenoms:

Numéro de téléphone:



drive dentsu

moov **identification**

**Vous êtes abonnés Moov?**

**Moov vous facilite l'identification !**

Chers abonnés, faites-vous identifier dans l'une de vos agences **Moov** muni de votre **pièce d'identité** et recevez un bonus de **500F** valable pour tous vos appels vers Moov.

Offre valable jusqu'au **31 août 2015**.

[www.moov.tg](http://www.moov.tg)

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

[moovtogoofficiel](#)

[epiqnationtogoofficiel](#)

# ANDRÉ JOHNSON, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES :

✎ Albert AGBEKO

## « L'ÉROSION MARINE DE LA CÔTE TOGOLAISE AVANCE À UNE VITESSE DE 5 À 12 MÈTRES PAR AN ..., ENGLOUTISSANT DES MILLIERS D'HECTARES DE TERRES »

**L**ongtemps ignorée, la question des changements climatiques est pourtant une réalité au Togo. Non seulement, les changements climatiques influent sur le rythme saisonnier mais encore causent des pertes en vies humaines et ses effets sur l'économie nationale se chiffrent en des milliards de nos francs. Mais la question est-elle une préoccupation du gouvernement togolais ? Pour en savoir plus, nous avons approché le Ministre de l'Environnement et des ressources forestières, M. André Johnson. Lire l'interview que nous a accordée M. Johnson.

**Focus Infos : Quelle est la situation des changements climatiques au Togo ?**

**André Johnson :** Les changements climatiques constituent un important défi pour le développement de nos pays. Ils réduisent la production alimentaire, fragilisant la sécurité alimentaire, affectent les ressources en eau, érodent la diversité biologique, détruisent les infrastructures, détériorent les conditions sanitaires, accélèrent la dégradation des terres, altérant ainsi, de manière générale, les conditions d'existence de l'Homme.

Selon les études réalisées dans le cadre de la Deuxième Communication Nationale du Togo sur les Changements Climatiques, entre 1961 et 2005, les manifestations de ce phénomène se traduisent par l'augmentation des températures annuelles de 0,5°C à 1,1°C tandis que la pluviométrie moyenne a diminué de 36,7mm à 113,8mm avec une diminution du nombre de jours de pluie de plus de 15 jours en moyenne.

Les changements climatiques au Togo se manifestent par des perturbations saisonnières assorties de récurrentes inondations qui contrastent avec des périodes de sécheresse plus longues et plus prononcées.

**FI : Quels impacts sur le Togo ?**

**AJ :** Entre 1925 et 1992, le Togo a enregistré de nombreuses inondations qui ont causé des dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Depuis 2008, ce phénomène s'est amplifié. Par exemple en 2010, les inondations ont occasionné des dégâts évalués à 15 410 810 000 FCFA, soit 34 246 244 \$US.

L'érosion marine de la côte togolaise connaît, quant à elle, une recrudescence due à l'élévation du niveau de la mer et avance à une vitesse de 5 à 12 mètres par an voir 15 dans certains secteurs, engloutissant des milliers d'hectares de terres ainsi que des infrastructures routières et autres établissements humains.

Selon les rapports d'évaluation de la vulnérabilité dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie et la zone côtière, il ressort, qu'à l'horizon 2025 :

les pertes financières du secteur de la biomasse énergie seront de l'ordre de 4,44 milliards de FCFA ; celles des recettes agricoles pour les petits producteurs de maïs et de riz sont estimées respectivement à 6,16 milliards de FCFA et 1,4 milliard de FCFA. Ces pertes pourraient atteindre 23 milliards de FCFA en 2050 et 87,6 milliards de FCFA en 2100 pour le maïs et 9,1 milliards de FCFA en 2050 et 58,5 milliards de FCFA en 2100 pour le riz.

La perte des terres rurales le long de la côte entre le port Autonome de Lomé et Agbodrafo, sur 30 km de long, sera estimée entre 480 et 720 ha d'ici 2030.

L'évaluation des flux d'investissement et flux financiers avec l'appui du PNUD a montré que le Togo aura besoin de plus de 900 millions de dollars américains pour l'atténuation dans le secteur de l'énergie et de 117 millions de dollars américains pour l'adaptation dans le secteur de l'agriculture, d'ici 2030.

**FI : Quelles sont les actions entreprises par le Togo pour anticiper ces effets des changements climatiques ?**

**AJ :** Pour mieux planifier les ac-

tions dans le domaine, la question de la lutte contre les changements climatiques a été intégrée dans la Stratégie de la Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Au plan opérationnel, le Togo a entrepris depuis 2005 :

- Un vaste programme de renforcement des infrastructures et des ouvrages d'assainissement dans la ville de Lomé et dans certaines grandes villes de l'intérieur du pays ce qui permettra de limiter les risques d'inondation.

- La mise en œuvre de grands projets d'aménagement hydro-agricoles dans les bassins de Zio, Mono et Mô pour le développement de l'agriculture et des retenues d'eau au bénéfice des populations rurales.

- La mise en œuvre avec l'appui de l'UEMOA des actions en faveur de la protection du littoral par la pause d'épis (entre Aného et Goumoukope) et réfection des berges (ouest et nord-est) de l'embouchure du Lac Togo. Ce qui a permis de sauver les habitations, le patrimoine culturel et les moyens d'existence des populations le long de la côte dans ces villages.

- La mise en œuvre du Projet de l'Adaptation de la Production Agricole au Togo (ADAPT), du projet d'aménagement de 1000 ha de Bas-Fonds à des fins agro-sylvopastorales dans le cadre de l'appui de l'UEMOA à la mise en œuvre des PANA et du Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres avec l'Appui de la Banque Mondiale et du FEM.

Le développement du transport public à travers la création de la Société SOTRAL et sa dotation en bus neufs et la mise en œuvre des



actions diverses dans le cadre du vaste programme de reboisement contribuent substantiellement à la réduction des émissions et à la constitution des puits de gaz à effet de serre et participent ainsi à l'effort mondial de l'atténuation des changements climatiques.

Malgré ces actions, beaucoup reste encore à faire. Il serait important de poursuivre le renforcement institutionnel et la mise en œuvre des actions d'amélioration des infrastructures urbaines d'assainissement dans les grandes villes du Togo. La conduite de projets communautaires d'adaptation et d'atténuation contribuerait également à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de leurs vulnérabilités aux changements climatiques.

**FI : Qu'en est-il du phénomène de l'érosion côtière ?**

**AJ :** On parle d'érosion sur une côte lorsqu'il se manifeste sur cette côte un départ de sable.

On constate depuis quelques décennies ce phénomène de départ de sable communément appelé érosion côtière sur la côte togolaise.

C'est globalement tout le côté Est du Port Autonome de Lomé qui est soumis à une violente érosion. Les localités les plus touchées sont de l'Ouest vers l'Est : Katanga, Gbetsogbé, Baguida, Avépozo, Kpogan, Afiadégnigba, Kossi Agbavi, Gbodjomè, Dévikènmè, Némagnan, Agbodrafo, Kpémè, Gounoukopé, Assou-Condji, Vodougbe, Aného et Sanvee Condji.

L'ensemble de ces localités subissent des reculs spectaculaires du trait de côte allant de 5 à 12 mètres par an voir même plus.

A titre d'exemple, à Gbodjomè (Ancien OBAMA Beach), on a enregistré en 4 mois entre les mois de décembre 2013 et mars 2014 un recul de 15 mètres de côte. C'est dire comment le problème est très préoccupant en voyant des hectares de côte englouti dans la mer.

**FI : Quelles sont les mesures prises par le Togo pour faire face notamment à l'avancée de la mer ?**

**AJ :** Les mesures prises sont de trois ordres : les mesures stratégiques, opérationnelles et juridiques

Au plan stratégique :

Conscient de la gravité de la situation, le Gouvernement a élaboré :

- en 2008, le programme national de lutte contre l'érosion côtière qui met en lumière les zones les plus sensibles et a actualisé les priorités nationales en termes d'actions de protection ;

- En 2009, le Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) aux changements climatiques a mis en exergue la vulnérabilité de la zone côtière et proposé des actions urgentes d'adaptation ;

- En 2010, le Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN). Ce programme, qui a fait l'objet de la table ronde des partenaires en juin 2011 et dont le sous-programme 3 a érigé

(Suite à la Page 10)

## ALIMENTATION : LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST RESTENT TRÈS DEPENDANTS DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

**S**elon un nouveau rapport du Groupe Banque Mondiale, les pays d'Afrique de l'Ouest restent très dépendants des importations alimentaires, dont les prix ont triplé durant les dix dernières années. 60 % de la population de ces pays travaille pourtant dans le secteur de l'agriculture. Une meilleure collaboration entre les gouvernements et les institutions telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourrait stimuler le développement de la production agricole dans la région et nourrir ainsi une vaste population en croissance rapide.

D'après les auteurs du rapport intitulé *Connecting Food Staples and Input Markets in West Africa: A Regional Trade Agenda for ECOWAS Countries* (Relier les marchés des produits alimentaires de base et les marchés des intrants en Afrique de l'Ouest : Un programme pour le commerce régional des pays de la CEDEAO), la production de cultures alimentaires de base telles que le riz pourrait doubler en Afrique de l'Ouest, et la production de maïs pourrait quasiment tripler si les gouvernements repensaient leurs politiques et favorisaient l'agriculture et l'agroalimentaire en ouvrant les échanges commerciaux dans la région.

Le rapport développe les conclusions de l'ouvrage *L'Afrique peut contribuer à se nourrir elle-même*, publié par la Banque mondiale en 2012, et examine le contexte particulier de l'Afrique de l'Ouest ; une région abritant un tiers de la population africaine et plusieurs des pays les plus vulnérables du continent. Il propose une nouvelle analyse du commerce des produits alimentaires de base, des nombreuses politiques régionales en place et de leur mise en œuvre du point de vue des institutions.

Pour Jean-Christophe Maur, économiste principal à la Banque mondiale et auteur du rapport, « la crise alimentaire en Afrique de l'Ouest a démontré l'urgence du développement agricole et a indé-

niablement renforcé la dimension régionale des politiques sur les aliments de base. En revanche, l'intégration du commerce régional demeure quelque peu ignorée dans cet agenda. Le rapport montre qu'en facilitant les échanges et en créant une infrastructure régionale pour encourager les flux transfrontaliers, la région sera en mesure de tirer parti des économies d'échelle, d'améliorer l'accès aux technologies de production, de développer l'accès aux intrants et à la recherche et d'améliorer les rendements agricoles pour protéger les populations d'Afrique de l'Ouest de chocs futurs susceptibles de déboucher sur des crises alimentaires. »

### Des opportunités de forte croissance

La conjugaison de la crise alimentaire africaine de 2007-2008, de la hausse des prix alimentaires mondiaux, des faibles rendements agricoles et de la forte dépendance aux importations, a entravé les efforts des gouvernements d'Afrique de l'Ouest pour nourrir leurs citoyens, compte tenu des budgets publics. Bien que la crise alimentaire rappelle l'importance des programmes agricoles, les gouvernements concernés ont négligé les politiques de promotion de l'intégration du commerce régional. Pour satisfaire les besoins alimentaires à court terme, des politiques agricoles nationales ont été adop-

tées, qui interdisent les importations de riz, de maïs, de manioc et autres produits de base constituant l'essentiel des apports caloriques des populations d'Afrique de l'Ouest.

Les pays d'Afrique possèdent plus de la moitié des terres fertiles et non exploitées de la planète, détenant ainsi un potentiel agricole considérable. En Afrique de l'Ouest, la production céréalière est très faible en dépit de son potentiel. Son accroissement pourrait radicalement modifier l'équilibre des échanges dans la région. Le rapport distingue les zones où la production de cultures alimentaires de base est abondante et pourrait encore se développer, et celles où la productivité est faible. Il montre également qu'un marché plus ouvert connectant la demande alimentaire des centres urbains en pleine expansion et des zones rurales où la nourriture est insuffisante avec les régions caractérisées par des excédents de production, permettrait aux agriculteurs de développer leurs marchés. Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest peinent à produire davantage, faute d'accès aux intrants tels que les engrais et les semences de qualité, aux machines agricoles et au financement. Selon le rapport, la focalisation des règles d'intégration régionale sur les produits de base peut favoriser la prise de conscience des objectifs régionaux à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement. L'adoption des



mesures nécessaires pour mettre en place un système offrant aux agriculteurs des intrants de qualité à des prix abordables pourrait permettre de développer leurs rendements.

« La problématique des approvisionnements alimentaires est particulièrement aiguë en Afrique de l'Ouest où l'expansion démographique compte parmi les plus rapides du monde, surtout en zone urbaine. Parallèlement, l'Afrique est de plus en plus dépendante de ses importations et du reste du monde pour satisfaire ses besoins de consommation, » souligne Ben Shepherd, co-auteur. « Ce rapport montre comment les États membres de la CEDEAO pourraient s'ouvrir au commerce régional pour stabiliser les approvisionnements et développer leur production de produits alimentaires de base. »

### La CEDEAO à la tête de l'intégration du commerce régional

Le rapport décrit un agenda régional très dynamique en Afrique de l'Ouest. Les institutions de la CEDEAO ont fait preuve d'initiative en adoptant des règles sur la qualité des engrais et des semences en 2008 et en 2012. Des difficultés persistent en raison des capacités très disparates des États membres de la Communauté et de leur volonté inégale de donner suite à ces engagements. La CEDEAO est particulièrement bien placée pour faciliter, coordonner et faire appliquer la transition majeure qui permettra de créer un marché intégré des échanges agricoles en Afrique de l'Ouest. La CEDEAO pourrait accompagner l'intégration du commerce régional, grâce aux mesures suivantes :

- Les États membres doivent considérer le commerce régional comme l'occasion d'atteindre leurs

objectifs de développement des cultures alimentaires de base, et se doter d'une politique globale et cohérente qui promeut davantage d'ouverture dans les flux commerciaux régionaux, plutôt que de s'enfermer dans des positions nationales fragmentées et souvent intéressées.

- Les nouvelles politiques régionales devraient compléter les politiques intérieures. Pour autant, les actions régionales ne doivent pas se substituer aux mesures nationales, éviter les risques de dispersion dans des initiatives trop nombreuses et être conçues pour répondre à des besoins spécifiques.

- Les gouvernements doivent impérativement mettre l'accent sur l'accès aux intrants dans la région, un aspect essentiel pour générer des gains de productivité dans l'Afrique de l'Ouest tout entière et stimuler l'intégration régionale. Les efforts résolus actuellement engagés pour créer des marchés régionaux d'intrants devraient livrer des enseignements importants pour l'élaboration des futures politiques agricoles et commerciales de la région.

- Enfin, les membres de la CEDEAO doivent davantage tenir compte du secteur privé et des chaînes de valeur. Les entrepreneurs privés sont mieux armés pour identifier les opportunités commerciales et peuvent contribuer à apporter des solutions fondées sur le jeu des marchés. Cela permettrait de créer de nouveaux débouchés pour les fournisseurs de produits alimentaires de base et d'offrir aux consommateurs des produits de qualité à un coût réduit. Les autorités et les arrangements régionaux ont un rôle à jouer pour mettre en place un climat propice à ces évolutions sectorielles.



Récupéré n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Kossi THEMANOÛ

Salomon WILSON

Raphael DJAMESSI

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

## TRIBUNE LIBRE :

SOMMES-NOUS PREPARES A FAIRE FACE A LA PROCHAINE EPIDEMIE MONDIALE ?  
LE PUBLIC NE LE PENSE PAS

Par Jim Yong Kim, Président du Groupe de la Banque mondiale

Trop souvent, dans les milieux diplomatiques et scientifiques, on s'accorde à penser que le grand public ne sait pas ce qui est bon pour lui quand il s'agit de politique étrangère ou de faire face à des menaces planétaires. C'est trop complexe, disent les experts : le public ne comprendrait pas. Pourtant, un nouveau sondage porte à croire que beaucoup de personnes savent très bien que les épidémies mondiales de maladies infectieuses menacent gravement leur existence et leur sécurité économique – et ce qu'il y a lieu de faire à cet égard.

Une enquête d'opinion commandée par le Groupe de la Banque mondiale et réalisée auprès de 4 000 personnes dans cinq pays industrialisés – Allemagne, États-Unis, France, Japon et Royaume-Uni – a constaté que la plupart des gens ne sont pas convaincus que le monde, voire leur propre pays, est armé pour faire face à la prochaine épidémie planétaire. Ceux qui pensent que le monde sera confronté à une autre épidémie durant la prochaine décennie sont deux fois plus nombreux que ceux qui sont d'un avis contraire, et moins de la moitié des personnes interrogées sont persuadées que leur pays est préparé à une telle éventualité. Ces personnes classent la « santé et les épidémies mondiales » parmi leurs principales préoccupations mondiales, après le terrorisme et le changement climatique.

Ces résultats nous parviennent près d'un an après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré

l'épidémie d'Ebola « urgence de santé publique internationale », son niveau d'alerte le plus élevé. Cette déclaration a suscité une riposte massive au niveau mondial, mais seulement huit mois après l'identification du premier cas en Afrique de l'Ouest. Cependant, après plus de 11 000 décès, des millions de vies bouleversées et des milliards de dollars de pertes de revenu, la menace n'a pas disparu ; de nouveaux cas d'Ebola continuent d'être recensés. Nous avons aussi été témoins de la propagation récente du MERS, un virus hautement infectieux, en République de Corée, qui a contribué à ramener le PIB de ce pays à son niveau le plus bas depuis six ans.

Les virus Ebola et MERS ont tous deux été largement confinés à quelques pays, car ils se transmettent par contact étroit. Mais qu'advient-il si le monde devait faire face à une maladie à propagation rapide véhiculée par l'air comme l'épidémie de grippe espagnole des années 1918-19 ? Des travaux de modélisation portent à croire que si une épidémie similaire à la grippe espagnole se déclençait aujourd'hui, elle tuerait plus de 33 millions de personnes en 250 jours. Et le coût d'une épidémie d'une telle gravité est estimé à 4,8 % du PIB mondial – ou plus de 3,6 mille milliards de dollars.

Le public a raison : le monde n'est pas préparé à faire face à la prochaine épidémie. Ne nous sommes pas mieux outillés pour répondre rapidement à une épidémie que nous ne l'étions il y a un an. Mais nous pouvons l'être – et pour une fraction de ce qu'il nous coûterait

si nous n'agissons pas de toute urgence. Trois mesures s'imposent donc à nous : Premièrement, faisons en sorte que tous les pays investissent dans une meilleure préparation. Cela commence par un système de santé robuste, qui est capable de fournir des soins de santé essentiels et de qualité, d'assurer une surveillance épidémiologique, et qui dispose de moyens de diagnostic. Nous devons transposer les initiatives efficaces à une échelle plus grande, comme celles de l'Éthiopie et du Rwanda visant à former des agents de santé communautaire, qui peuvent élargir l'accès aux soins et offrir une réponse de première ligne face aux futures flambées épidémiques. L'objectif doit être une couverture sanitaire universelle – à la fois pour faire en sorte que tout le monde puisse obtenir les soins voulus, et parce que les localités ne disposant pas d'une couverture suffisante mettent tout le monde en danger.

Le public comprend cela : la grande majorité des personnes interrogées pense que le fait d'investir dans les médecins, les infirmiers et les établissements sanitaires des pays en développement contribue à empêcher que les épidémies ne se déclenchent dans leurs propres pays, sauve des vies et fait économiser de l'argent. Mais l'expérience de la Corée montre que même les systèmes sanitaires les plus développés doivent renforcer leur capacité à faire face à des épidémies.

Deuxièmement, nous avons besoin d'un système de préparation et de réponse aux épidémies mondiales plus



intelligent et mieux coordonné, qui s'appuie sur les connaissances d'un plus grand nombre d'intervenants – y compris une OMS mieux équipée. Les premiers mois de la riposte à l'épidémie Ebola ont été largement supportés par l'héroïque organisation Médecins sans Frontières. Des épidémies surviendront, mais elles peuvent être contenues avant de se transformer en des fléaux mondiaux bien plus mortels et coûteux. Il faut pour cela des dispositifs préétablis et une étroite coordination entre les administrations nationales et locales, les organismes internationaux, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, ainsi qu'une chaîne d'approvisionnement qui peut être mise en place et opérationnelle en moins de rien. Le secteur privé, qui a largement été exclu des interventions initiales de lutte contre Ebola, peut contribuer à la lutte en y apportant la discipline du marché, l'innovation et des ressources additionnelles.

Troisièmement, nous devons être capables de mobiliser des financements d'urgence et de déployer rapidement des équipes d'intervention dès les premiers signes d'une crise. En cas de survenue d'une épidémie à propagation

rapide, l'approche traditionnelle des appels aux dons ne suffit tout simplement pas. Le Groupe de la Banque mondiale travaille avec l'OMS et d'autres institutions à une partie de la solution – ce que nous appelons un mécanisme de riposte d'urgence aux pandémies. Approuvé par les dirigeants du Groupe des sept réunis en Allemagne en juin dernier, ce mécanisme vise à mettre rapidement à la disposition des pays et de la communauté internationale des fonds suffisants pour contenir efficacement une menace de pandémie. À cet égard, des modalités de financement innovantes sont mises au point, à l'instar d'un régime d'assurance dans le secteur privé et de réserves pour imprévus dans le secteur public, qui peuvent rapidement débloquent des fonds à l'appui d'un afflux de professionnels de santé ou de l'établissement de centres d'opérations d'urgence. Des gouvernements appliquent d'ores et déjà ce modèle avec succès pour gérer des risques de catastrophes climatiques et naturelles.

Il y a deux ans, une enquête menée auprès de 30 000 dirigeants de compagnies d'assurance a révélé qu'une épidémie mondiale était leur plus grande inquiétude. Mais cette inquiétude a été ignorée – comme les précédentes mises en garde que représentaient le SRAS et la grippe aviaire. Aujourd'hui, avec le douloureux rappel de la dernière épidémie et l'appui marqué du public, il est temps de se pencher sur la prévention et la riposte. Nous devons rompre le cycle de belles paroles qui ne sont pas suivies d'effet.

## MISE AU POINT :

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE (CONAPP) RELATIVE À UN MÉMORANDUM PUBLIÉ SUR LES 44<sup>e</sup> ASSISES DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Dans une publication intitulée « Mémoire sur l'opportunité de la tenue des 44<sup>èmes</sup> assises de l'UPF à Lomé », reprise par plusieurs journaux et sur internet, les sept (7) auteurs s'opposent à l'organisation des assises de l'Union de la Presse Francophone (UPF) en novembre prochain au Togo et en livrent leurs motivations. Ils ont cru devoir alléguer que monsieur Jean-Paul AGBOH, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), membre de l'UPF, a accompagné le Président international de cette organisation, monsieur Madialba DIAGNE, à l'audience que le Chef de l'État Faure GNASSINGBE a accordée à celui-ci le 30 mars dernier, en lieu place de Peter DOGBE, président de la section locale. Ceci pour étayer leurs diatribes contre la tenue des assises dans notre pays. Cette information est fallacieuse puisque je n'ai jamais accompagné monsieur DIAGNE à cette rencontre.

En effet, le président international de l'UPF qui est en même temps le président du patronat de la presse sénégalaise et donc mon homologue,

a séjourné au Togo du 25 au 31 mars 2015 à l'invitation du CONAPP, pour partager l'expérience de son pays lors d'un atelier d'échanges que le Conseil a organisé dans le cadre de l'élection présidentielle du 25 avril. En marge de son séjour, il a été reçu en audience par le Président de la République dans la matinée du 30 mars, en compagnie de Mey GNASSINGBE, Chargé de Mission à la Présidence de la République. Les images de la télévision nationale (TVT) et les archives des confrères de TOGO PRESSE sont là pour l'attester. Les affirmations selon lesquelles j'y ai participé en me substituant à monsieur DOGBE sont donc fausses et mensongères.

Par ailleurs, il a été travesti de façon délibérée dans le même mémorandum, ma position exprimée lors d'une réunion convoquée le 31 juillet 2015 à la Maison de la Presse, portant sur les préparatifs des assises et ouverte à l'ensemble des journalistes. Le mémorandum déclare que je me suis opposé à l'organisation d'une assemblée générale de la section locale pour précéder les assises de novembre.

Il n'en fut rien. J'ai simplement soutenu une

position qui me semblait allait de soi, confortée par l'article 10 des statuts de l'association tels qu'adoptés en 2013 à Casablanca (Maroc) qui dispose que « dans chaque pays, les adhérents de l'UPF se constituent en section. » ; l'AG ne pouvant donc être tenue que par les membres encartés à l'UPF. J'ai donc proposé que les non-membres intéressés, fassent diligence pour adhérer avant de prétendre participer à une quelconque AG. C'est d'ailleurs sur cette base que l'idée de réunir les adhésions et de les remettre en mains propres au Secrétaire général du Bureau international lors de son passage à Lomé courant août 2015, a été retenue pour accélérer les choses.

Toutefois, j'ai insisté sur le fait que selon moi, si la qualité de membre est indispensable pour être de l'AG, elle ne l'est pas pour s'impliquer dans l'organisation des assises elles-mêmes, ouvertes à tous dans une démarche inclusive selon les vœux des responsables internationaux.

J'ose croire que cette interprétation toute particulière de ma position est due au fait que sur les 07 (sept) signataires du Mémorandum me

prêtant ces propos, seul un (1) était présent à la rencontre. Au surplus, il n'est pas anodin de noter que parmi les dizaines d'interventions qui ont meublé la rencontre du 31 juillet à la Maison de la Presse ainsi que les différents points de vue exprimés ce jour-là, seuls les miens ont été jugés intéressants pour être retenus par les auteurs dans leur Mémorandum.

Quant au fameux document présenté par le mémorandum comme « destiné uniquement aux initiés », il s'agit tout simplement de la présentation des assises de Lomé avec le thème retenu cette année et le déroulement de l'événement, remis par les premiers responsables de l'UPF à plusieurs personnes lors de leur dernier séjour et dont j'ai publiquement suggéré au président de la section locale lors de réunion du 31 juillet, d'en faire copie pour toutes les personnes intéressées.

Fait à Lomé, le 12 août 2015.

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

Président du Conseil

National des Patrons de Presse.

## LE CONCEPT « MYAFRICANSTARTUP »

Salomon WILSON

**D**epuis moins d'une année maintenant, se développe un concept en vogue en Afrique dénommé « MyAfricanStartup ». Mais avant d'en venir concrètement aux méandres de ce concept, une question en amont mérite d'être posée : « qu'est-ce qu'une startup ? »

Etymologiquement, le mot « startup » est d'origine américaine (anglophone) et un diminutif de « startup company ». Il est ainsi composé de « start » qui veut dire « commencer » en anglais et de « up » qui exprime la hauteur, l'élévation. Littéralement, il s'agit d'une « société qui démarre ». Ainsi par définition, « la startup (ou jeune pousse) une jeune entreprise à fort potentiel de croissance et qui fait la plupart du temps l'objet de levée de fonds. Mais on peut également parler de startup pour des entreprises en construction qui ne sont pas encore lancées sur le marché commercial (ou seulement à titre expérimental). » Ce sont des entreprises qui sont en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une technologie ou d'un modèle économique et le risque de leur échec est supérieur aux entreprises traditionnelles du fait de leurs petites tailles et du manque de visibilité.

C'est ainsi que depuis le 31 octobre 2014 à Abidjan fut officiellement lancé le concept « MyAfricanStartup ». Le site « MyAfricanStartup.com » qui promeut ce concept fut créé par Christian Kamayou, jeune ivoirien diplômé d'HEC Paris. Fondateur de Financetesetudes.

com, le premier service Internet gratuit qui permet aux étudiants de trouver la meilleure offre bancaire pour le financement de leurs études.

Dans le contexte d'une Afrique d'aujourd'hui ancrée dans l'économie mondiale d'où émergent les business de demain, « MyAfricanStartup » est né d'une réflexion partagée par Christian Kamayou avec des dirigeants des plus grandes entreprises africaines et les médias internationaux pour apporter une visibilité aux startups du continent africain car « MyAfricanStartup » reste convaincu que par les startups et entrepreneurs d'Afrique, l'importance de la promotion des entreprises du secteur privé se confirme et saura mener les plus optimistes vers et pour le succès de l'Afrique.

Bien plus qu'un concept, « MyAfricanStartup » est une plateforme unique et innovante. Il allie à la fois le numérique et le physique dans le but d'accompagner les jeunes entrepreneurs du continent africain pour accélérer leur croissance, leur expertise et leur rayonnement à l'international. De plus, il les encourage et fait la promotion de ces derniers en Afrique sur la base de deux critères principaux : Innovation et Impact sur la création d'emplois. Tel est leur crédo.

« MyAfricanStartup » regroupe une équipe dynamique et jeune venant des différents points de l'Afrique.

Le dispositif mis en place pour ce concept est d'une part, celui de la plateforme en ligne dédiée uniquement aux startups d'Afrique donnant ainsi l'opportunité à ceux qui s'y sont inscrits d'être visibles auprès des médias partenaires, des investisseurs potentiels de même que de pouvoir leur permettre d'échanger en ligne avec leurs pairs. D'autre part, « MyAfricanStartup » s'inscrit dans une dimension internationale par l'organisation d'une rencontre annuelle qui se déplace de pays en pays et dont le tout premier épisode eut lieu le 31 octobre 2014 à Abidjan réunissant 50 entrepreneurs internationaux et africains pour lancer l'initiative de 2015. Celle-ci s'est tenue également à Abidjan les 26 et 27 Mai 2015.

En quoi cela consiste réellement ?

Il s'agit d'un événement d'envergure internationale qui prend la forme d'une tournée sur le long du corridor Abidjan-Lagos, au départ de Lagos traversant ainsi les quatre pays s'y trouvant en cinq jours pour atteindre la capitale ivoirienne et ce, à bord de l'« Ampion Venture Bus ». Au cours des cinq jours dont ils disposent, dix startups sélectionnés de chaque pays africain et de certains pays de la diaspora, soit



**MYAFRICANSTARTUP**  
EMPOWERING YOUNG ENTREPRENEURS

un échantillon de plus de 500 startups représentant toute l'Afrique, devront affiner la démonstration de leur concept innovant pour le présenter le jour J devant un grand public et le jury de l'évènement « MyAfricanStartup » comme ce fut le cas lors de l'évènement de cette année. Plusieurs prix sont proposés par les partenaires de « MyAfricanStartup » pour encourager ces entrepreneurs. La journée de l'évènement « MyAfricanStartup » est aussi marquée par des conférences, tables rondes et des ateliers divers.

La première édition qui s'est tenue à Abidjan pour son lancement a vu la participation d'un partenaire des plus importants, la prestigieuse école de commerce HEC Paris. Les autres partenaires déjà impliqués dans la mission de « MyAfricanStartup » sont la Banque Africaine de Développement (BAD), AMPION, HOPSCOTCH SYTEME AFRICA. Ce qui dénote du caractè-

re hautement élevé de l'évènement, de la confiance en cette initiative ainsi que de la foi nourrie en le rôle important que les startups ont à jouer dans le développement du secteur privé en Afrique. Alors si vous êtes jeune entrepreneur, diplômé, professionnel quel que soit votre domaine ou secteur d'activité ou tout simplement vous avez du talent ou vous avez connaissance de projets innovants de startups dignes d'intérêt en Afrique ; vous désirez faire connaître votre projet et figurer parmi les prochains startups sélectionnés, il suffit de vous rendre sur le site « MyAfricanStartup.com » pour vous y inscrire et le tour est joué. Vous avez ainsi la possibilité de présenter votre startup en moins de cinq petites minutes, pour devenir ainsi visible gratuitement auprès des médias partenaires et bénéficier d'un accès gratuit aux différents évènements pour booster votre « bébé projet ».

A vos idées et à vos claviers !!!!

## MME KANAWLI VÉRONIQUE, « L'AUTONOMISATION FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE DE LA FEMME DÉPEND AVANT TOUT DE SES PARENTS ET SURTOUT DE LA MÈRE »

Albert AGBEKO

**D**ans la famille KANAWLI, les activités liées à la pêche se transmettent comme un héritage. Ainsi, Véronique y a-t-elle été très tôt initiée et d'y prendre goût. La sexagénaire qui vit dans le quartier Ablogamé, non loin du port de pêche de Lomé leur a consacré plus de 2/3 de sa vie.

Au départ commerçante des produits dérivés de la mer, elle est aujourd'hui à la tête d'une petite entreprise de séchage, de fumage et même de conservation des poissons. Implantée dans sa maison, cette unité de transformation est destinée à de la clientèle variée et non limitée à la zone portuaire. « Je vends d'abord au frais toute espèce de poissons qu'on puisse pêcher dans l'océan atlantique. Cette vente dure le plus souvent la première moitié de la journée. Ensuite, de retour en ville avec une réserve de sardines ou de thons, en compagnie de cer-

taines femmes, nous nous lançons dans la transformation. Je peux écoulé parfois jusqu'à deux cent kilogrammes au quotidien », nous raconte-t-elle.

Autonome sur le plan financier, Véronique investit une partie de ses économies dans le financement des équipements de pêche notamment les pirogues, les filets, le moteur et autres dépenses liées à cette activité. De jeunes pêcheurs togolais ou ghanéens la sollicitent parfois pour se lancer. « En contrepartie, une partie considérable de leur pêche quotidienne me revient. Néanmoins, il m'ar-



rive de m'approvisionner auprès d'autres piroguier », souligne-t-elle avant de poursuivre « j'avoue sincèrement que je suis financièrement très autonome vis-à-vis de mon époux ; en toute humilité ». La sexagénaire déclare apprécier les encouragements de son mari : « Mon époux est fier de moi et ses encouragements me reconfortent », dit-elle. Pour cette dame analphabète qui a pourtant

réussi à s'imposer dans ce secteur où les hommes ont le monopole, l'autonomisation financière et professionnelle de la femme dépend avant tout de ses parents et surtout de la mère. « Tout est une question de mentalité ou d'éducation », réaffirme-t-elle. « Mes filles malgré leur niveau intellectuel élevé, ont en parallèle une vie de pêcheuse. Donc, demain au foyer la question de leur autonomisa-

tion ne se posera plus ». Malgré les difficultés liées au secteur et particulièrement sur le site du port de pêche, la sexagénaire tient bon, finance les études de ses enfants et la construction d'un immeuble à Lomé. « Seules mon expérience et ma détermination font la différence entre mes camarades et moi » confie-t-elle. Pour elle ce n'est pas le fond de commerce qui fait la réussite d'une activité mais « la volonté et le savoir-faire qui sont les éléments déterminants ». Elle suggère à l'instar de ce qui se fait dans les autres ports de la sous région notamment au Ghana, que le gouvernement togolais décerne des prix honorifiques d'encouragement aux meilleurs acteurs du secteur.

## PORTRAIT DE CLAUDE PLESSOU, BOURSIER DU PEJ, UNIVERSITÉ DU CAP (AFRIQUE DU SUD)

**D**ans un article publié sur leur site, nos confrères du *I.frii.com* dressent le portrait d'un de nos compatriotes, Claude PLESSOU, boursier du Programme Excellence Jeune (PEJ) et étudiant à l'Université du Cap (Afrique du Sud). Il y est décrit comme un passionné de sciences et de technologies, pétri de talents, l'esprit vif avec un quotient intellectuel exceptionnel, comme les autres boursiers du PEJ. Lisez plutôt ! *Quotient Intellectuel exceptionnel. Mais tous ne connaîtront pas la même fortune. De l'école de la petite mission de Lom-nava (Atakpamé, Togo) à l'Université du Cap (Afrique du Sud), portrait d'un jeune Togolais passionné de sciences et technologies, boursier du Programme Excellence Jeune (PEJ).*

Né en 1994 à Lomé (capitale du Togo), Claude Plessou s'est trouvé très tôt une passion pour les Sciences (dès l'école primaire de la petite mission de Lom-nava, Atakpamé) en regardant des magazines scientifiques à la télévision. Mû par le désir de comprendre le fonctionnement de ces équipements électriques et mécaniques découverts à la télé, Claude est devenu l'habitué des rayons "Sciences et technologies" des bibliothèques de la ville d'Atakpamé. Une passion singulière pour ce jeune issu d'une fratrie de cinq (5) enfants, de Père, Conseiller Pédagogique des écoles primaires de l'Enseignement catholique à Atakpamé et de Mère, Revendeuse de légumes au marché d'Agbonou (quartier d'Atakpamé). Une passion qui l'amena grâce à ses bonnes moyennes obtenues au collège à choisir la filière scientifique au Collège Saint Albert d'Atakpamé (lycée). Trois années plus tard, il réussit son baccalauréat avec Mention Bien (en 2011).

### La sélection au Programme Excellence Jeune (PEJ)

Naturellement, son dossier une fois soumis (relevés scolaires de la classe de 3ème en Terminale) n'a pas laissé indifférent le jury du PEJ à la recherche de têtes bien faites. Il obtint donc une interview qui lui permit de présenter ses motivations personnelles. « Bien qu'ayant obtenu de bonnes moyennes scolaires, pour moi, mes atouts au cours de la sélection étaient ma vision aussi bien pour mon pays le Togo que pour l'Afrique. La conviction pour mes projets d'avenir avait joué. » Une vision qui s'inscrit dans ses passions de jeune garçon : La science et la technologie. « Après le bac, j'étais plus attiré par la mécanique, car pour moi, elle permet de comprendre ce qui nous entoure, construire des machines pour faciliter les activités physiques aux êtres humains. Ces connaissances peuvent s'appliquer dans tous les domaines (médecine, économie et autres). Ces motivations ont orienté mon choix de l'ingénierie mécanique. » Les lauréats sélectionnés du pro-

gramme, optant pour l'ingénierie furent orientés vers l'Université du Cap, classée première université en Afrique par l'University web ranking, en 2013 et 2015.

### La vie estudiantine dans le système anglophone, le grand écart et ses particularités.

Le passage du système éducatif francophone du niveau secondaire à celui anglophone au niveau supérieur n'a pas été une sinécure pour Claude. Le jeune Claude pour s'inscrire à l'Université du Cap, a eu à passer le baccalauréat sud-africain en (2012) et réussit avec brio avant de commencer la vie estudiantine. « La vie estudiantine n'a pas été facile pour moi au cours des premiers mois dans le système anglophone. Principalement à cause de la langue, mais aussi de la différence de culture et du rythme de travail ». Mais, il fallait s'y adapter au plus vite afin de prendre le train en marche pour ne pas décevoir. « Je me suis fait de bons amis, pour faciliter ces transitions systémiques, sociales et culturelles. La compagnie des autres lauréats du PEJ avec qui je vivais et les conseils des mentors m'ont aidé durant cette phase. »

En outre, le système de travail anglophone marque un sérieux décalage avec ce qu'à toujours connu Claude. Mais sa détermination est des plus fermes. « Du côté de l'emploi du temps universitaire, les cours commencent à 8h du matin et finissent à 17h, avec une heure de repos (13h à 14h) et 15 minutes de décalage entre les cours. Pour moi, c'était plus intense puisque le sommeil de midi n'y est plus... (Rires). »

Mais, pour faciliter l'assimilation, l'« une des particularités de ce système est l'accès facile aux professeurs bien qu'ils soient de renommée internationale, ils étaient enclins à partager avec gentillesse, leurs connaissances et savoir-faire ».

Tout ceci concourt à faire de la formation, l'une des plus soutenues sur le continent, la renommée de l'Université du Cap, s'en défend.

### Les plus-values d'une formation d'excellence

L'autre particularité de cette université sud-africaine est l'aspect pratique de ses formations, ce qui permet aux étudiants d'avoir des approches pragmatiques. « La formation d'ingénierie à l'Université du Cap, grâce au PEJ, me permet en général, de prendre une approche systématique chaque fois que je cherche des solutions à un problème, que ce soit éducatif ou dans la vie active. Une différence par rapport au système francophone dans lequel j'ai fait le secondaire. »

« Les stages en alternance avec les cours permettent de mieux intégrer ce qui se dit aux cours. Il s'agit plus d'imaginer les choses à sa façon. Il y a le matériel, il faut construire. Ces approches m'ont permis d'acquérir des connaissances sur la conception des éléments utilisés dans les domaines comme l'automobile, la réfrigération et la production énergétique, mes passions d'enfance. »

Naturellement pendant ses congés de Juin 2015, le Programme Excellence Jeune a trouvé un stage d'excellence au jeune Claude Plessou. « Un stage de un (1) mois à S.A.T (Strait Access Technologies), une entreprise de recherche sur le développement des valves synthétiques. Stage au cours duquel, j'étais chargé de trouver une solution simple pour coller aux valves aortiques le tissu d'étanchéité. Des valves aortiques utilisées en Cardiologie. Une des nombreuses opportunités qu'offre le PEJ en termes de formation, ce que nous n'avons pas au pays. »

### L'après Licence en ingénierie mécanique

Le 'Bachelor degree' ou la Licence se fait sur quatre (4) ans à l'Université du Cap. Il est le premier diplôme universitaire délivré. Claude ne pense pas s'arrêter en si bon chemin. « L'année prochaine, je finis mes quatre (4) ans pour la Licence. Je pense faire ensuite un Master en Science de l'ingénierie pour améliorer mes connaissances



sur la conception. Aussi, obtenir l'expérience professionnelle dans ce système anglophone serait un atout important pour mes prochaines ambitions. »

« J'ai compris à ce stade que redonner à sa communauté ce qu'on a appris ailleurs a été un acte capital ayant contribué au développement des pays anglophones. Pour cela, retourner au pays plus tard pour travailler ou créer une entreprise qui serait dans la recherche et le développement pour la contribution à l'innovation dans le domaine scientifique est une nécessité et un devoir. »

### La vision pour le Togo

En termes de projets concrets, Claude Plessou ne manque pas d'idées. « Contribuer à rendre l'économie togolaise aussi florissante que celle de l'Afrique du Sud est un objectif autour duquel tous mes projets pour le Togo sont centralisés ». Et pour y arriver, il compte sur ces acquis à l'extérieur. « Je pense m'investir plus tard dans le domaine de l'agriculture avec mes connaissances en mécanique, car c'est un domaine qui contribue non seulement à l'autosuffisance alimentaire, mais aussi à la création d'emplois. Le développement auquel nous aspirons ne sera possible qu'avec la sensibilisation de la population sur l'importance de la consommation des produits locaux et l'encouragement de l'entrepreneuriat au sein de la jeunesse. »

### La période des troubles xénophobes

Comme pour tous les étrangers vivant sur le sol sud-africain pendant la récente période de troubles xénophobes, Claude n'a pas échappé à la psychose générale qui s'était installée, « cette période a été un moment affreux. Bien que

nous fussions physiquement épargnés étant au Cap, j'étais psychologiquement touché. Je suis heureux de voir que tout est revenu calme. Nous sommes tous Africains. Nous devons être ensemble pour construire un continent fort. »

### Son message pour les différents acteurs

Pour Claude, c'est un parcours de rêve que de partir du Lycée d'Atakpamé pour l'Université du Cap, l'une des premières universités en Afrique. Rien de tout ceci n'aurait pu se faire sans cette bourse du Programme Excellence Jeune. « Je tiens à remercier le Bureau Exécutif du Programme Excellence Jeunes pour tous les efforts consentis dans la promotion de l'excellence au Togo et en Afrique. » Pour ses frères et sœurs étudiants togolais dans le monde, il les convie « (...) à converger leurs projets vers le Togo pour qu'au futur, nous disposions aussi des universités de première classe au pays. »

« Enfin, j'appelle la jeunesse togolaise à mettre en pratique la théorie de l'entrepreneuriat et les entreprises opérant au Togo à initier des actes concrets pour nos communautés, car cela contribue au développement commun. »

Pour rappel, le Programme Excellence Jeunes lancé en 2011, a pour ambition de mettre à disposition d'une Afrique dynamique, un nouveau modèle d'entrepreneurs, de visionnaires et de leaders bien formés, au courant des réalités. Réunis au sein de l'Association Réseau pour l'Excellence, ces promoteurs sont des cadres Africains. La particularité du PEJ est sélectionner des jeunes Africains aux cursus scolaires prometteurs, pas pour des universités européennes ni américaines ou même asiatiques, mais pour des universités africaines de bonne facture.

## LE COMMERCE DU SEXE EN FORTE PROGRESSION AU TOGO : 180% DE PROFESSIONNELS DE PLUS EN 10 ANS

La Rédaction

## LES TOGOLAISES (74%) ET LES GHANEENES (15%) SE PARTAGENT LE MARCHÉ

**L'**urbanisation, la croissance démographique ainsi que la pauvreté soutiennent aujourd'hui dans notre pays, un fort développement et multi-forme du plus vieux métier du monde : la prostitution. Véritable industrie à la nature et aux ramifications insoupçonnées, le commerce du sexe s'étend au-delà de la capitale, crée même des emplois directs ou indirects et génère des revenus pour bon nombre de foyers. Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques du phénomène ; qui en sont les acteurs ? Enquête.

Selon des chiffres publiés par le rapport de l'étude sur l'estimation de la taille et cartographie des sites des professionnels du sexe, commanditée en 2014 par le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SP/CNLS), et réalisée par un groupe de consultants, le commerce du sexe est en plein boom et toucherait tout le pays. Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des professionnels du sexe (PS) ont un âge compris entre 18 et 34 ans, et celles ayant commencé le travail de sexe entre 10 et 19 ans représentent 36,79 %.

La grande majorité des PS opérant sur le territoire togolais sont des Togolaises à 74 %, suivie des Ghanéennes 15 %. Sur le plan socioprofessionnel, 33% des PS sont sans autre emploi ou au chômage. Les autres sont soit des commer-

çantes (24%), des coiffeuses/couturières y compris les apprenties (17,04%), des employés (14,50%) et des élèves et étudiantes (03,93%).

Selon l'étude, on distinguerait les PS affichées, près de 90%, ( 87, 10%) et les clandestines, autour de 10%. Elles sont pour la plupart des célibataires (49%) ou des divorcées ou séparées (28%). Toutefois, dans la région des Savanes et sans que l'on sache pourquoi, la proportion des divorcées ou séparées dépasse celle des célibataires, alors que dans toutes les autres régions, c'est généralement les célibataires qui dominent.

Sur le plan de l'orientation sexuelle, 93% des PS se reconnaissent comme étant des hétérosexuelles contre 06,60% comme des bisexuelles et 0,34% comme des lesbiennes.

Bassar	5 612	130
Niamtougou	5 179	120
Mango	6 150	143
Dapaong	16 220	376
Cinkassé	7 229	168
<b>TOTAL</b>	<b>443 258</b>	<b>10 284</b>

CARTOGRAPHIE DES SITES DE PROSTITUTIONS DES PS		
Région	Nombre de sites dénombrés	Nombre de sites géo référencés
Lomé commune + Golfe	76	46
Maritime	27	08
Plateaux	76	62
Centrale	29	14
Kara	83	31
Savane	61	24
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>185</b>

### Prostitution occasionnelle de mademoiselle et de madame « tout-le-monde »

Cela fait quelques années que les média nationaux attirent l'attention sur une toute autre forme de commerce de sexe : celle d'étudiants ou élèves inclus quant à eux dans un genre de prostitution à connotation spécifique, mais avec sans doute une plus grande ampleur. Il s'agit de la prostitution occasionnelle, celle de « mademoiselle et de madame tout-le-monde ».

Les concernées n'ont pas de profil type, même si c'est la gente féminine qui est la plus touchée et que tous sont liés par la précarité. Ce sont souvent des mères célibataires en difficultés financières, de jeunes femmes voulant poursuivre leurs études malgré les maigres ressources dont elles disposent ; ou des apprenties en proie à des besoins spécifiques ou encore des fonctionnaires n'arrivant pas à joindre les deux bouts. De tous âges confondus, ces occasionnelles sont cependant des jeunes femmes

ou enfants émancipés, précise Hervé WAGBENI, responsable des jeunes à l'Association Togolaise du Bien Etre Familial ( ATBEF).

« Un jour, j'ai rencontré une jeune apprentie coiffeuse à la fin de sa journée dans le quartier Bè. Elle voulait que je la dépose à son domicile. Mais n'ayant pas d'argent pour me payer, elle m'a proposé son corps en contrepartie » raconte Edem, un conducteur de taxi-moto (Zémidjan). « Je n'ai pas été surpris outre mesure puisque cela était déjà arrivé à plusieurs collègues » poursuit-il »

Contrairement aux professionnels de sexe, les occasionnelles n'ont pas de zones de fréquentation spécifique. Tous les coins et espaces leur servent de repérage de clientèle. Selon M. WAGBENI, les périodes de vacances et celles des fêtes traditionnelles ou grégoriennes sont les temps forts où abondent les professionnels de sexe, y compris les occasionnelles. « Nous allons chaque année aux 'Evala', fête traditionnelle en milieu Kabyè. Pas uniquement pour le spectacle de la lutte, mais aussi pour l'affluence des jolies filles. Nous n'affectionnons pas les professionnels de

sexe. On préfère nos jeunes sœurs élèves ou apprenties », raconte Esowè, ressortissant Kabyè, la quarantaine.

### Prostitution HSH

Quand on parle de prostitution, on pense moins à des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH). Et pourtant, le phénomène, quoique marginal, existe bel et bien au Togo. Pour appréhender cette forme de prostitution, il faut connaître les milieux homosexuels, même s'il est difficile à un non initié de percer le milieu. Au Togo, on rencontre cette forme de prostitution dans les grandes villes.

La prostitution en milieu HSH est pratiquée majoritairement par des Togolais dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans. On y rencontre également certains expatriés et des ressortissants de la sous région comme le Ghana et le Burkina Faso. Ils viennent de diverses couches socio-professionnelles et ont généralement un bon niveau d'étude. L'argent étant l'un des facteurs amenant les jeunes à cette pratique, il en découle que les élèves et les étudiants bien branchés constituent une proportion non négligeable de la prostitution au sein des HSH.

A cause de l'homophobie très poussée dans la société togolaise qui est très réfractaire à ce genre de relation, cette forme de prostitution se rencontre moins dans la rue. Il existe cependant plusieurs points chauds ou zones de fréquentations de prostitution des HSH à travers le pays. La plage, les maisons des amis, les boîtes de nuits et les hôtels sont leurs lieux de rencontres de prédilection. C'est ainsi qu'à Lomé par exemple, on les retrouve à Ablodé, Agbekoko, Seven Clash, la Cour des Grands, Fief, Govina Spot, Crystal Club, Hakuna Mataka, Le Refuge, Panini...

La plupart du temps, ce sont le personnel ou les patrons des points chauds qui mettent en contact leurs protégés avec les clients. L'initiation à la prostitution commence par les boîtes de nuit. Tout commence le plus souvent au cours d'une soirée arrosée et se termine dans une chambre mise à disposition. Après ce premier contact, les

(Suite à la Page 10)

ESTIMATION DE LA TAILLE DE LA POPULATION CHEZ LES PS		
Localités	Population Femme 15-49 Urbaine 2014	Estimation de la population PS
Lomé	257 118	5 965
Anèho	6 889	160
Tsévié	15 432	358
Tabligbo	5 795	134
Vogan	4 329	100
Notsè	9 744	226
Atakpamé	18 818	437
Kpalimé	20 817	437
Sotouboua	6 447	150
Sokodé	24 638	572
Tchamba	5 510	128
Kara	27 331	634

## LE COMMERCE DU SEXE EN FORTE PROGRESSION AU TOGO : 180% DE PROFESSIONNELS DE PLUS EN 10 ANS

(Suite de la Page 9)

échanges se font par téléphone, sur les réseaux sociaux ou sur d'autres forums de rencontres.

« J'ai fait l'expérience de cette relation sexuelle tarifaire il y a sept ans dans un coin chaud de la capitale », entame Maxwell, 35 ans. « Le propriétaire des lieux qui me connaît très bien m'a mis en contact avec un expatrié. Après quelques temps d'hésitation, j'ai dû accepter car je galérais. Nous nous sommes isolés dans une chambre mise à disposition. Par la suite, nous nous retrouvons dans un quartier de la banlieue nord de

Lomé. C'est comme ça que tout a commencé. Aujourd'hui, j'ai un carnet d'adresse bien fourni de personnalités qui m'appellent lorsqu'elles ont besoin de moi ». Les clients sont le plus souvent âgés que ces jeunes. Comme l'argent est le principal mobile de cette relation, le prix pour une heure de passage varie entre (25 à 55 000F) et parfois bien plus. Il faut aussi multiplier par 2 ou 5 si on veut passer toute la journée en compagnie. Pour ceux qui négocient en dessous de ce tarif, l'essentiel c'est d'arrondir les fins du

mois ou payer ses études. « Je suis à deux clients par mois, j'aimerais bien enchaîner plus. Je pense que j'arrêterai dans deux ou trois ans. J'espère en avoir moins besoin, et puis, je serai moins attractif », confie notre interlocuteur. De façon générale, les tarifs pour les hommes sont plus avantageux que pour les femmes.

La plupart se donnent une limite pour arrêter mais n'y parviennent pas. Seul l'âge constitue un frein. Si la femme peut continuer par exercer ce métier malgré son âge, chez l'homme ce n'est pas évident

car les clients préfèrent les plus jeunes et beaux.

Les raisons qui poussent les jeunes gens à cette forme de prostitution sont d'ordre économique, psychologique et de convenance personnelle. La drogue et l'alcool les y conduisent également.

Les clients des prostitués gays sont par la plupart des hommes mariés de la haute classe qui vivent déjà une relation hétérosexuelle. Ils mènent une double vie. Ils sont des gays actifs. Le prostitué masculin même s'il s'en sort mieux que la femme du point de vue financier,

il n'en demeure pas moins, qu'il est tout comme la femme réduit au rang d'objet, une marchandise.

### Réglementation

A ce jour, le Togo ne dispose pas encore d'un véritable cadre législatif en matière de prostitution. Le Code pénal punit le proxénétisme tandis que celui de la famille et de l'enfant protège ce dernier contre les abus sexuels, informe Mme Akpama, juriste à GF2D.

## ANDRÉ JOHNSON, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES :

(Suite de la Page 4)

le phénomène de l'érosion côtière au rang des priorités nationales, arrimé avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), constitue aujourd'hui un cadre stratégique d'investissements.

### Sur le plan opération:

Des actions de protection de la côte par des ouvrages ont été menées :

- de 1986 à 1989 avec la pause des ouvrages de protection du wharf de Kpémé, de Goumou Kopé, de la mairie d'Aného de la Cathédrale Saints Pierre et Paul, de l'hôtel Tropicana.

- de 2009 à 2014 : avec les ouvrages de protection du littoral d'Aného ont été officiellement réceptionnés le 25 avril dernier par le Chef de l'État : quelle est la place de ces ouvrages dans la lutte contre l'érosion côtière au Togo ?

Permettez-moi de saisir votre tribune pour rendre un vibrant hommage à Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, qui nous a fait l'estime honneur d'inaugurer les ouvrages de protection du littoral d'Aného et à Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA.

Je voudrais rappeler que les ouvrages ont été construits dans le cadre d'un projet de protection du littoral d'Aného qui s'inscrit dans le programme national de lutte contre l'érosion côtière. Ce projet, démarré en 2010, comportait 2 composantes :

1. la réfection des berges de l'embouchure du Lac-Togo et
2. la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé.

Toutes ces composantes font un coût global de 3 milliards de F CFA environ.

Le projet a permis de :

- stabiliser 500 mètres des berges de l'embouchure du Lac-Togo ;
- réfectionner et paver la rue de la mairie, longue de 350 mètres ;
- créer une aire de stationnement et de récréation ;
- protéger 3 500 mètres de côte contre l'érosion marine par la construction de 9 épis ;
- créer des conditions favorables à la pratique de la pêche ;
- sécuriser 6 quartiers de la ville d'Aného contre l'érosion côtière.

En termes de linéaire de côte, un récapitulatif des distances permet de savoir que le projet a protégé au total 4 000 mètres ou 4 kilomètres de côte soumises à l'érosion.

### Au plan juridique:

Le Gouvernement a pris deux arrêtés interministériels notamment l'arrêté interministériel n°031/MME/MERF/2011 du 05 mai 2011 portant interdiction du prélèvement du sable de mer sur tout le littoral du Togo complété par l'arrêté interministériel N° 002/MME/MERF/2013 du 15 janvier 2011 portant interdiction du gravier marins et assimilés sur tout le littoral de notre pays.

Ces deux instruments juridiques viennent renforcer l'application du

code minier et de la Loi-cadre sur l'environnement qui ont des dispositions qui interdisent ces genres de pratiques qui nuisent à l'environnement parce qu'ils constituent des facteurs d'aggravation de l'érosion côtière.

Malgré ces efforts, des portions de côte sur 29 kilomètres environs restent encore soumises à l'érosion qui avance entre 5 et 12 mètres par an et engendre beaucoup de conséquences économiques, sociales et environnementales. Pour trouver des solutions idoines, une étude technico-économique, environnementale et sociale des mesures à court, moyen et long termes de lutte contre l'érosion côtière a été réalisée. Cette étude a proposé des ouvrages nécessaires pour faire face au phénomène.

**F I :** La 21ème conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu en décembre 2015 à Paris, le Togo y sera représenté. Quelles seront les préoccupations que le gouvernement togolais défendra au cours de cette rencontre ?

**A J :** Le Togo, tout comme les autres pays les moins avancés, est un pays vulnérable avec des capacités très limitées pour faire face aux changements climatiques. Pour ce faire il a besoin de moyens financiers, technologiques et en renforcement de capacité pour accroître sa résilience.

Au cours des négociations de Paris, le Togo défendra comme positions, entre autres :

- que l'accord qui sera adopté par la conférence des Parties à la convention soit conforme aux principes de la responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives et d'équité ;
- que les pays développés respectent leurs engagements à fournir le financement et les technologies nécessaires pour le renforcement des

actions pré 2020 visant à réaliser les objectifs de la convention, en ce qui concerne notamment l'atténuation et l'adaptation ;

- la mobilisation de 100 milliards de dollars US d'ici à 2020 pour le soutien des actions d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement ;
- la prise de toutes les initiatives qui facilitent pour l'Afrique l'accès aux énergies renouvelables.

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES SECOURS

Pour tout

- ✓ Renseignement
- ✓ Information
- ✓ Conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201**

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## ANNÉE ACADÉMIQUE 2014-2015 :

# DES RESULTATS EN NETTE PROGRESSION EN DEPIT DES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS L'EDUCATION

**L**a proclamation les 10 et 11 août derniers des résultats du Baccalauréat 1ère partie (BAC I) annonçait officiellement la fin de l'année académique 2014-2015, marquée par plusieurs mouvements sociaux dans le secteur de l'éducation. Cependant, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, le bilan général des différents examens n'a pas été impacté par les grèves répétitives des enseignants. Dans certains cas, ils ont même été meilleurs que les années précédentes.

Avec 79,07% de taux de réussite dans l'enseignement général cette année contre 59,47% en 2013-2014, les résultats du BAC I ont battu des records. En effet, c'est la première fois depuis les vingt (20) dernières années qu'un tel niveau de réussite est atteint. Pour monsieur KANGNI, enseignant dans un lycée de la capitale, ce bon chiffre s'expliquerait en partie par le fait que les candidats ont eu 1 à 2 mois supplémentaires sur le calendrier initial. Mais aussi par le caractère plutôt accessible de la plupart des épreuves : « en histoire-géographie par exemple, l'un des sujets était dans les annales des élèves » soutient-il.

Quant à l'enseignement technique, malgré des résultats en recul de plus de 7% par rapport à l'année dernière, il a tout de même connu un taux de réussite de 52,50%, soit 6384 admis sur les 12 160 candidats. Dans les détails, des séries comme celle de secrétariat-commercial (G1, G2, et G3) régressent à 52,64% d'admis contre 61,85 l'année précédente. Celles industrielles

comme les E, F et Ti, ont connu une nette progression de 16,55%, affichant ainsi 51,44% de taux de réussite contre 34,89% en 2014.

Ces bons résultats ne rassurent pas pour autant sur le niveau des élèves. Ainsi, monsieur Komi DJOBLE, un parent d'élève, s'interroge sur la qualité de la promotion 2014-2015, « qui a passé beaucoup de temps dans les rues à soutenir les professeurs qu'à être dans les salles de cours. » « Ils n'ont pas pu terminer les programmes et on nous dit que les résultats de cette année sont meilleurs que ceux des années où ils vont aux cours. Ont-ils eu réellement la moyenne requise ? J'en doute fort puisque cette année le temps des délibérations a duré plus longtemps que par le passé. Quelle relève préparons-nous dans ces conditions », s'inquiète-t-il.

Quant à monsieur Sènou HOUNSIME, Secrétaire Général de la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale (FESEN), il se félicite de ces résultats satisfaisants et salue également « la conscience

professionnelle de ces collègues enseignants qui, malgré les tumultes occasionnés par les différentes revendications, ont fait preuve de responsabilité ».

### LE BAC II COMME PAR LE PASSÉ

Maintenu pour se conformer au calendrier de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Baccalauréat 2è Partie (BAC II), a donné des résultats dans la droite ligne de ceux de ces dernières années ; à 48,49%. Loin des 15% par exemple en 1994 et largement au dessus de la moyenne sous-régionale : 39,66% en Côte d'Ivoire, 17,99% au Mali, 30% au Burkina Faso 30% ou encore 34,44 % au Bénin.

Les chiffres de cette année sont en progression de près de 7% par rapport à 2014. L'enseignement technique alterne le bon et le moins bon. En effet, avec 74,33% de réussite, la série F3 a été celle qui a enregistré le plus fort taux d'admis tandis que la série F2 avec 17,82% enregistre le



plus faible.

L'enseignement général compte 69,01% de réussite en série C, 55,32% en série A et 36,33% en D. Au total 66 040 candidats étaient inscrits à cet examen dont plus de 50% viennent de la série A, suivie de la série D avec ses 22 464 inscrits. La série E n'a aligné que 3 candidats dont 2 ont réussi.

### DE BONS CRUS AU BEPC MAIS PAS AU CEPD.

Ils sont 57 307 sur les 90 428 candidats au Brevet d'Etude de Premier Cycle (BEPC) à avoir obtenu leur sésame pour le second cycle l'année

prochaine. Un chiffre en progression, se situant à 63,37% en 2015 contre 59,82% en 2014.

Seul l'examen du Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD) est en contradiction avec la dynamique nationale, même si en valeur absolue, les chiffres restent élevés. Ainsi, sur les 171 774 candidats, 138 049 ont été déclarés admis. Un taux de réussite de 80,37%, en baisse de près de 4 points par rapport à l'année dernière, où il s'est situé à 84,86%. Les régions Maritime, des Plateaux et Centrale, zones où les mouvements de grève ont été les plus récurrents, affichent les moins bons taux de réussite.

BACCALAUREAT D'ENSEINGEMENT DU TROISIEME DEGRE / SESSION DE JUIN 2015  
TABLEAU STATISTIQUE DES INSCRIPTIONS ET RESULTATS BAC II

Serie	Total inscrit	Admis d'office	Admissibles	Admis 2 <sup>e</sup> Gr	Ajourné(s)	Exclu	Abs	Admis+ admissibles	% de Reus	Part/% GI	Présents	Tx Reus/Présents	Part/ % GI. / Prst
A4	30 654	9400	7407		13816	31		16807	54,83%	25,450%	30 623	54,880%	25,465%
C	568	280	112		176			392	69,01%	0,594%	568	69,010%	0,594%
D	24464	4592	4171		15695	6		8763	35,82%	13,269%	24458	35,830%	13,277%
E	3	2	0		1			2	66,67%	0,003%	3	66,670%	0,003%
F1	41	12	12		17			24	58,54%	0,036%	41	58,540%	0,036%
F2	202	9	27		166			36	17,82%	0,055%	202	17,820%	0,055%
F3	301	132	92		77			224	74,42%	0,339%	301	74,420%	0,339%
F4	177	62	37		78			99	55,93%	0,150%	177	55,930%	0,150%
G1	1970	752	528		690			1280	64,97%	1,938%	1970	64,970%	1,939%
G2	4702	1703	1097		1901	1		2800	59,55%	4,240%	4701	59,560%	4,242%
G3	2938	826	759		1352	1		1585	53,95%	2,400%	2937	53,970%	2,401%
Ti1	20	2	6		12			8	40,00%	0,012%	20	40,00%	0,012%
Total	66040	17772	14248		33981	39		32020	48,49%	48,486%	66001	48,514%	48,514%

RESULTATS STATISTIQUES PROVISOIRES PAR SERIE (TECHNIQUE) DU BAC I 2015					
Serie	inscrit	Présents	Admis	admissibles	Taux de Réussite
E	11	11	6	1	63,64%
F1	72	72	33	17	69,44%
F2	210	206	82	53	65,53%
F3	576	573	199	112	54,28%
F4	574	569	164	71	41,30%
Ti1	30	29	5	8	44,83%
<b>Total 1</b>	<b>1473</b>	<b>1460</b>	<b>489</b>	<b>262</b>	<b>51,44%</b>
G1	2480	2436	861	610	60,39%
G2	5196	5093	1509	962	48,52%
G3	3270	3171	1006	685	53,33%
<b>Total 2</b>	<b>10946</b>	<b>10700</b>	<b>3376</b>	<b>2257</b>	<b>52,64%</b>
<b>Total (1+2)</b>	<b>12419</b>	<b>12160</b>	<b>3865</b>	<b>2519</b>	<b>52,50%</b>

**Vous avez besoin d'un chauffeur ?**

**Choisissez**

**ALL CHAUFFEUR**

**APPELEZ**

**22 35 77 66 / 22 26 01 91**

Courriel: [focusyakou@gmail.com](mailto:focusyakou@gmail.com)

## L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE :

# VERS UN VÉRITABLE ASSAINISSEMENT DU SECTEUR ?

Ces dix dernières années, le phénomène du non-respect du code de la route a pris de l'ampleur au Togo. Les conséquences néfastes qui en découlent sont de plus en plus considérables tant au niveau des pertes en vies humaines qu'en dégradation des biens publics. Soucieux d'une parfaite réorganisation et de la modernisation du secteur des transports en général, les responsables de ce ministère ont engagé des réformes. Ainsi de nouvelles dispositions sont prises par rapport à l'obtention du permis de conduire.

### Le statut des Auto-écoles

Les Etablissements Privés d'Enseignement de la Conduite des Véhicules Automobiles (EPECVA), communément appelés auto-école sont sensés former et préparer les candidats à l'obtention d'un permis de conduire. Sur toute l'étendue du territoire togolais on en dénombre environ neuf cent vingt (920) dont les deux tiers (2/3) sont implantés dans la région maritime. Pourtant, le secteur est encore classé dans l'informel car le Togo ne dispose pas encore de diplôme pour les moniteurs auto-école, ni d'agrément pour ce type d'établissement. Malgré qu'une cinquantaine de moniteurs togolais soient titulaires d'un CAPECA (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement de la Conduite Automobile), délivré pour certains dans l'espace CEDEAO ou pour d'autres en Europe, le secteur reste un véritable fou-foir.

Sur neuf (9) établissements d'auto-écoles de Lomé que nous avons parcouru cinq (5) ont un moniteur qui a un permis de conduire et seulement un est titulaire d'un CAPECA. Pire, certains établissements n'ont même pas de siège et se résume juste au véhicule de conduite. De multiples accusations de corruption, d'escroquerie et d'amateurisme sont également portées contre les agents et responsables de ces auto-écoles. Durant nos recoupements d'information, nous sommes tombés sur un fait extraordinaire. Le cabinet du Ministère des transports venait d'être saisi par un groupe de religieux venu de Kara. Ils accusaient avec des preuves (messages et appels téléphoniques) à l'appui, un responsable d'auto-école dont nous préférons taire le nom, d'harcèlement et tentative d'escroquerie. « Vous devez donner chacun 30000 F CFA supplémentaire et ceci je vous le répète dans les meilleurs délais. Ces frais seront distribués

aux trois examinateurs. Au cas contraire, votre échec à l'examen de permis de conduire et assuré... » pouvait-on lire dans un des SMS.

Et pourtant, par l'arrêté interministériel N 044/MTPT/METFPI/MEF/CAB/SG du 11 août 2014, le gouvernement togolais pensait assainir le secteur des permis de conduire en général et celui des auto-écoles en particulier. Ainsi, ne peut être désormais considérée comme établissement d'enseignement de la conduite des véhicules automobiles selon l'arrêté, que toutes institutions créées et gérées par une personne physique ou morale et qui dispense une formation initiale et/ou continue professionnelle en code de la route et conduite automobile, conformément aux programmes et plans de formation élaborés et validés conjointement par les ministères chargés des transports et de la formation professionnelle.

La création d'une telle école est conditionnée par l'obtention d'un agrément conjointement délivré par les Ministères des Transports et de l'Enseignement professionnelle. En effet, la procédure d'ouverture et d'exploitation d'un EPECVA comporte plusieurs étapes. Un accord favorable reçu suite à l'envoi d'une demande timbrée à mille (1000) francs, adressée au ministre chargé des transports suivi du paiement des frais non remboursables de dépôt et étude de dossier. Ces frais payables à la régie des recettes de la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) varient selon les catégories de permis à enseigner (25000 F pour les A, B et F et 50000 F pour les C, D et E). Après aboutissement favorable de cette étape, l'obtention de l'agrément autorisant l'enseignement des catégories poids léger est subordonnée au paiement de 175 000F contre 200 000F pour les poids lourds. En ces articles 21 et 27, l'arrêté stipule que l'agrément a une durée de vali-

dité de cinq (5) ans et couvre à titre personnel, l'exploitant de l'établissement. Le montant des frais de renouvellement est fixé à 100 000 et 150 000 F CFA. En cas de changement du représentant ou de personne-morale, un nouvel agrément doit être sollicité. Toutefois, aucun agent de l'Etat en activité ne peut être autorisé à créer et exploiter un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules automobiles. Interroger sur les nouvelles dispositions réglementant son secteur d'activité, SOSSOU Kpatagno apprécie l'initiative, « la décision est tardive mais elle est la bienvenue. Jusqu'alors, nous avons encore honte de nous afficher comme moniteur d'auto-école au risque de se voir traiter de tous les noms. Notre milieu doit être sérieusement assaini et réglementé » recommande le responsable d'auto-école.

### Du racket à un véritable examen

Avant les années 1990, sur le continent et même ailleurs, le permis de conduire togolais était très respecté. Un respect, non seulement dû à la compétence ou au savoir-faire de ceux qui l'obtenaient mais aussi pour le sérieux, le professionnalisme et l'intégrité des examinateurs et de l'institution qui le délivraient. Aujourd'hui encore, nombreux sont ces anciens conducteurs qui se rappellent avec nostalgie d'une période qu'ils nomment « PERMIS GNOFAM ». Le strict respect du code de la route et la courtoisie en circulation étaient de mise. Tous ceux qui osaient outrepasser ces règles se voyaient leur permis, qui à l'époque était en carton, définitivement retiré par le Général GNOFAM, nous raconte-t-on. L'image du bon élève qu'était notre pays sera progressivement dégradé avec le vent de la démocratisation des années 90.

La gendarmerie nationale ne cessera de mettre la main sur des réseaux de fabrication de faux permis. Face aux faiblesses de ce permis en carton notamment la facilité de falsification, la détérioration rapide et les conséquences graves des accidents de circulation non indem-



nisés par la plus part des compagnies d'assurance pour cause de faux permis; l'Etat togolais à la recherche de plus de sécurisation, a au début des années 2000 réformé le secteur d'où la numérisation du permis de conduire. Cependant, selon le décret N 91-18 du 29 mars 1991 relatif aux permis de conduire en son article 3, tout candidat pour être programmé à l'examen doit constituer un dossier contenant 05 photos d'identité, une copie non légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un acte de naissance, d'un certificat d'aptitude physique, d'une attestation d'acuité visuelle, d'un certificat de groupe sanguin, un timbre fiscal de 500F et du reçu de paiement de la redevance exigée allant de 25.000 à 50.000F selon la catégorie puis le déposer à la DTRF au plus tard 72h avant la date prévue pour le déroulement dudit l'examen. Ensuite, les candidats subissent individuellement en langue française, éwé ou Kabyè une épreuve théorique et orale portant sur le code de la route, une autre sur la connaissance élémentaire du véhicule, de son entretien et le secourisme puis une troisième épreuve pratique de conduite.

Ainsi, une moyenne supérieure ou égale à 12 sur 20, pour l'ensemble des épreuves, déclare le candidat définitivement admis. Néanmoins, toute note inférieure à 10 à l'une quelconque des épreuves est directement éliminatoire. En vigueur jusqu'aux examens de Juillet 2015 dernier, les failles de cette réglementation ont permis à certains fonctionnaires en complicité avec les responsables d'auto-écoles de développer un vaste réseau de corruption, de racket et d'escroquerie au sein du départe-

tement des permis de conduire. « Contre dix, vingt, trente, quarante cinq mille francs et parfois plus, le permis était gratuitement délivré par certains de nos collaborateurs.

Les quelques-uns qui avaient été dénoncés avec preuve à l'appui ont été sévèrement punis. Actuellement, nous réfléchissons à des stratégies pouvant conduire à la réduction du taux de corruption et de fraude», rapporte un responsable du ministère des transports.

### L'examen de permis de conduire à l'anglo-saxon

Tout comme annonçait en avril dernier, le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaire au cours d'un entretien avec les responsables d'auto-écoles, ce 11 août, des réformes ont été annoncées dans le secteur des permis de conduire. Trois ministères notamment ceux de l'Enseignement professionnel et technique, des Transports routiers et ferroviaires et de la Sécurité sont mobilisés pour la formation des moniteurs d'auto-écoles et la délivrance du diplôme du CAPECA jusqu'alors inexistant au Togo. Contrairement aux pays de la sous-région, le Togo renonce au système manuel en optant pour celui d'anonymat informatisé. Développer par la société Canadienne en charge de la gestion des fichiers de la Direction Générale de la Documentation Nationale togolaise (DGDN), ce fichier permettra de réduire les risques de fraude au niveau de la délivrance des permis, tout en contribuant indirectement à la diminution du nombre des accidents de circulation. « Plus de magouille, ni de double inscription. Non seulement le système est informatisé et centralisé sur

(Suite à la Page 13)

## L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE :

(Suite de la Page 12)

le plan national mais aussi les données seront régulièrement confrontées à la base du DGDN pour détection d'éventuel fraudeur », a déclaré Délato Kokou AGBOKPE, responsable de la DTRF. En effet, les nouvelles dispositions créent deux jurys permanents, l'un basé à Kara et ayant pour rôle l'organisation des examens de permis dans les régions de la Savane et de la Kara. Quant au jury de Lomé, il aura en charge la gestion de la délivrance des permis dans les

régions Centrale, Plateaux et Maritime.

Chacun de ces jurys, autre que les présidents est constitué d'un ingénieur des Travaux publics (TP), de deux techniciens des TP, de six cadres désignés par le ministre des Transports, de deux gendarmes instructeurs d'auto-école, de deux officiers de police, d'un instructeur d'auto-école des FAT et d'un agent du garage central administratif.

le logiciel est conçu en plusieurs langues à savoir le français, l'ewé, le mina, le kotokoli, le moba et le kabyé. Les réponses seront donc données sur les feuilles de composition que le jury corrigera par après et en tout anonymat. « La méthode adoptée est celle du QCM. Elle paraît encore plus facile. Le candidat aura juste à raturer ou choisir la plus bonne possible des propositions qui lui sont faites », constate Yema, un moniteur. Après correction des feuilles de composition et proclamation des résultats, les candidats admissibles (ceux ayant une note égale ou supérieur à 14 sur 20) seront programmés dans un délai minimum 48h pour l'examen pratique en conduite de véhicule. Pour cette phase, il est prévu des voitures d'examen munies de caméra de surveillance destinée à détecter toute tentative de corruption des examinateurs. A tout candidat obtenant une moyenne de 12 sur 20 à cette épreuve, sera délivré une attestation d'obtention de permis de conduire suivi un mois plus tard, un permis définitif.

Evolution des différents examens de permis de conduire de 2012 à 2014

Années	Inscrits	Examinés	Admis	Taux de réussite (%)
2012	10 809	8 103	6 969	68,98
2013	10 351	9 256	7 069	76,37
2014	17 539	16 802	13 362	79,53

Le plus important des réformes est au niveau du déroulement technique des examens. Autrefois interrogés par des moniteurs, les candidats iront désormais et ceux

à partir de septembre 2015, aux épreuves théoriques, répondre à des questions qui leur seront adressées par des ordinateurs programmés à cet effet. Cependant,

## LOMÉ AU CŒUR D'UNE RENCONTRE ENTRE EXPERTS DE LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION ET DU PLANNING FAMILIAL

Essénam KAGLAN

**D**u 19 au 21 Août prochain, la ville de Lomé accueillera 17 pays des régions centrale et ouest-africaine pour une conférence sur le thème « L'accès universel aux services de Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale (SR/ PF) basés sur les droits humains ». Cette rencontre est une initiative des Fonds des Nations Unies pour les Populations (UNFPA) et est placée sous le parrainage du Ministère de la Santé.

Les Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) prennent fin en cette année 2015. Pour ne pas être en retard à l'heure du bilan, l'UNFPA organise ladite rencontre avec des représentants de tous les corps médicaux, des ministères de tutelle et des partenaires des 17 pays participants pour l'identification de nouvelles stratégies et le renforcement d'une plus grande collaboration entre partenaires.

Acteur majeur en matière de la santé maternelle, de l'adolescent et du jeune, l'organisation attend beaucoup de ce rendez-vous. C'est dans cette optique, qu'une séance de briefing a été organisée, le 12 Août dernier, à l'intention des média pour une ample



connaissance des thèmes techniques et médicaux qui seront à l'ordre du jour. D'après le Dr Guy Ahialebedzi, les experts auront à parler des composantes de la Santé de la reproduction, des différents moyens du planning familial et de ce qu'accomplir l'UNFPA et les gouvernants pour faire du droit à la santé une réalité pour tous. Rendre accessible géographiquement et financièrement les services de qualité à la majorité des populations reste un défi majeur pour l'organisation.

**BRIDGESTONE**  
Roulez en toute sécurité

**GRANDE PROMO**

du 20 Juillet au 31 Août 2015

**-30%**  
sur les pneumatiques 4X4  
et tourisme



DISTRIBUTEUR OFFICIEL

**BRIDGESTONE**  
Votre Route, Notre Passion

**CFAO MOTORS TOGO**

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

## COMPÉTITION DE BREAKDANCE :

## DÉMARRAGE DE L'ÉDITION 2015 DE « MOOV SUMMER »

**M**oov Summer l'événement jeunesse, de la téléphonie mobile MOOV-Togo qui est à sa deuxième édition cette année a démarré ce 16 Août à Lomé. Durant quatre dimanches successifs un programme alléchant axé sur le concours de « break dance » mettant en compétition 24 groupes nationaux de cette danse en vogue au sein de la population juvénile est concocté par cette société de téléphonie mobile. Le vainqueur empochera un trophée de deux millions de nos francs.

Les 24 groupes en compétitions seront notés sur l'harmonisation sur scène, l'originalité des pas de danse, les tenues ou uniformes portées par les membres du groupe et la réponse du public lors des passages de chaque groupe. A l'issue de cette première soirée, quatre groupes ont été déjà éliminés de la compétition par le jury présidé

par le Camerounais Big Boy Yaya, le N°1 de Break dance au pays du Bigounti. Il se fait aider dans sa tâche par la danseuse professionnelle Estelle Koli du Benin et Dje Kila du Togo. Sur les 24 groupes en compétitions seuls deux sont composés exclusivement de la gente féminine mais un a déjà dit adieu à la compétition.

Le groupe « Style 2 Ouf », le ga-

gnant de la première édition est encore en lice. Il aura fort à faire devant son principal challenger « Game over ». Un duel sans merci en perspective entre deux groupes.

Après la première édition de « Moov Summer » qui a été un véritable succès, Moov réédite l'événement dans le but d'éloigner l'ennuie chez les vacanciers. La soirée a été agrémentée par la prestation des artistes nationaux de la chanson à l'instar d'Ethane, Snaky, Toussaint... Fanico du Benin et de Force One de la Côte d'Ivoire représentaient le contingent étranger. Des jeux concours ont permis



au public présent de gagner de petits gadgets à l'effigie de la société. Les organisateurs n'ont pas caché leur satisfaction à l'issue de cette

première soirée qui a vu la participation d'un millier de jeunes.

## DERNIER VIRAGE POUR LA 4ÈME ÉDITION DE LA FOIRE « ADJAFI »

**L**a quatrième édition de la Foire des jeunes entrepreneurs « Adjafi » c'est du 26 Août au 09 Septembre 2015 sur le terrain du terrain d'Agoè, dans la banlieue nord de Lomé. A deux semaines du démarrage effectif de cette fête foraine, les organisateurs fidèles à leurs habitudes, ont réuni le vendredi 14 août 2015 à l'hôtel Eda Oba les partenaires techniques, financiers et médias de cet événement autour d'une rencontre dénommée « classe affaire ».

Il s'agit à travers cette rencontre de recentrer le thème de cette année de la foire, de préciser les activités en cours et de confirmer la participation de tous les partenaires.

La foire Adjafi se donne pour mission d'accompagner, de consolider et de faire émerger les initiatives entrepreneuriales des jeunes.

Pour son promoteur, M. Maxime Minasseh, la foire « propose de nouvelles activités de renforcement de capacité qui permettent aux jeunes entrepreneurs de repartir avec plus de compétence, plus d'énergie et de démarrer une nouvelle vie d'entrepreneur ».

Les organisateurs envisagent également faire revenir sur la foire des entrepreneurs qui ont su mettre en avant leur sens de créativité et proposer des innovations, des outils qui permettent d'augmenter le rendement des entrepreneurs. Ils viendront d'un peu partout », a indiqué M. Minasseh. Au titre des innovations, l'amélioration du cadre qui va accueillir non seulement la communauté



Maxime MINASSEH, Promoteur de la foire

des exposants mais aussi les 100 000 visiteurs attendus, le confort du site et des stands sont attendus. M. Anala, le représentant du Ministère du développement à la base chargé de la jeunesse, a au nom de son ministère renouveler les mots d'encouragement et de soutien à l'endroit des initiateurs de cette rencontre qui « aujourd'hui se compte parmi les carrefours au cours desquels l'ingéniosité, l'esprit de créativité des jeunes se manifeste dans notre pays ».

« Lorsqu'on donne l'occasion aux jeunes, ils sont capable de créer beaucoup de chose en témoigne les innovations qu'ils apportent à chaque édition », a-t-il conclu assurant l'accompagnement de son ministère.

La foire des jeunes entrepreneurs « Adjafi » mobilise en moyenne 6000 visiteurs par jour, composés essentiellement de jeunes et des adolescents. Le site de cette édition aura une superficie globale de 14 000 m2 et sera doté de : 180 stands organisés en trois grands espaces ; 1 salle polyvalente de 150 places ; 4 magasins de stockage ; Un espace d'animation culturelle ; Une aire de jeux pour enfants ; Deux parkings auto sécurisés.

## MAISON DES ARTISTES: UN ESPACE DE PROMOTION DE L'ART AU TOGO

**L**es efforts pour la promotion de la culture au Togo viennent de franchir un nouveau palier avec la création de la « Maison des artistes » ; une initiative de CERECUL (Cercle de Réflexion Culturelle) groupe de Lomé, une association d'artistes plasticiens.



Située au cœur du quartier Gbosimé, non loin du marché, la maison occupe une superficie de 1000m2. Elle dispose notamment de douze chambres à coucher, un secrétariat, une cuisine, trois WC. Douches, un magasin, trois terrasses, une grande cour pour les spectacles, une salle d'exposition, deux salles de réunion... Un bar et une cafétéria viendront s'ajouter à ces installations.

Espace dédié aux spectacles, expositions, conférences, formations, et hébergement, la maison accueille des artistes togolais et étrangers, toutes catégories confondues, qui peuvent y séjourner et mener leurs activités contre une petite contribution. « La maison est ouverte à tous les artistes sans distinction », précise Kunakey Claudio, Coordinateur de CERECUL, directeur

de la maison. « La contribution demandée aux artistes de passage à la maison, participe à son entretien », ajoute-t-il.

Officiellement, la maison n'est pas encore ouverte mais elle a déjà abrité plusieurs événements dont la cinquième édition de la rencontre d'art contemporain « Territoire de création ». Sa gestion actuellement assurée par CERECUL, sera confiée à un bureau exécutif sous contrôle d'un conseil d'administration.

L'ouverture prévue dans les prochains jours (probablement en octobre), sera suivie de journées portes ouvertes pour faire connaître le lieu au public.

A tous ceux qui désirent contribuer à la réussite de cette initiative, Kunakey Claudio lance cet appel: « Venez, cette maison est la vôtre! ».

## INTERVIEW : BORIS KET, LE CHOUCHOU DES FILLES

**R**évélé au public togolais en 2012 par son single phare « serments », Boris Ket est un de ces artistes qui ne ménage aucun efforts pour hisser haut la musique et par là la culture togolaise. De retour au pays depuis quelques mois ce jeune artiste ne cesse de faire parler de lui au travers des spectacles ici et là. Pour votre plaisir il a voulu se confier à votre journal

**Focus Infos : Pour ceux qui ne vous connaissent pas et pour vous rappeler à la mémoire de certains, qui est Boris Ket ?**

**Boris Ket :** Tout d'abord salut à vous Focus Infos et merci de m'accorder cette interview. Le refrain « Lé mawu bé nkumé » (devant dieu en éwé) ou encore « Toi & Moi bébé » rappelle sûrement à beaucoup cette chanson de mariage, faite avec une charmante demoiselle du nom de Kadi, et sortie en 2012 par un jeune togolais vivant au Sénégal qui a sans doute conquis le cœur de plus d'un juste après sa sortie. Eh bien je suis l'auteur, compositeur de cette chanson. Moi c'est Boris Ket.

**FI : Vos débuts dans la musique ?**

**BK :** Dieu merci, j'ai eu un beau début grâce à ma première chanson qui m'a permis de recevoir l'Awards de la révélation de l'année 2012 aux All Music Awards. Ensuite, c'est vrai que ça n'a pas été facile, parce qu'après un tel succès, il faut bien enchaîner les choses pour toujours garder le cap. Le travail continue.

**FI : Ou tires-tu tes inspirations ?**

**BK :** Belle question, mais je dirai tout simplement que c'est Dieu mon inspiration. Et aussi je cherche beaucoup et je m'inspire de mon vécu quotidien et de celui des autres.

**FI : Pourquoi Boris Ket ne chante que l'amour ?**

**BK :** (Rires). Dieu est amour. Nous sommes venus au monde grâce au fruit de l'amour. Et je crois que l'amour est au centre de nos vies. Mes fans m'aiment bien dans ce registre aussi donc voilà. Mais je n'ai pas choisi chanter que l'amour. Je vous laisserai découvrir la suite par la grâce de l'Éternel.

**FI : A part la musique l'homme vit de quoi ?**

**BK :** Boris Ket est informaticien webmaster et technicien télécoms réseaux de formation. Ainsi, j'exerce mon métier d'informaticien dans une agence de communication de la place et en Freelance aussi.

**FI : Ton parcours ?**

**BK :** J'ai commencé en 2012 avec le titre « Serments », ensuite en 2013 avec « Fatimata » sur une reprise de Sam Mangwana, et dans la même année j'ai sorti un son ambiance intitulé « Ton Maillot Sera Mouillé ». Après cela, j'ai fait une longue pause je dirai pour bien me restructurer et faire aussi autre chose. Cette année j'ai signé mon retour avec « Gne Magbawo Keo ».

**FI : Tu t'inscris dans quel genre musical et pourquoi ?**

**BK :** Je m'inscris dans l'Afro. Tout d'abord, en m'inscrivant dans la combinaison de deux genres à savoir l'Afro Zouk et l'Afrobeat, et ensuite parce que je suis africain et que je suis appelé à faire des rythmes variés, puisant dans la richesse des musiques de mon continent.

**FI : Tu as fait quelles grandes scènes ?**

**BK :** Beaucoup de grandes scènes sur le plan national, à savoir Azonto Fever et Tabaski Show en 2012. Ensuite j'ai eu l'honneur de participer à la grande soirée explosive de la fin d'année qui s'est déroulée sur l'esplanade du palais des congrès de Kara. Et en 2014, j'étais invité à la finale Miss Lomé en prélude de l'élection Miss Togo à l'Hôtel Eda Oba. Pas encore de scènes internationales. On y travaille.

**FI : Un moment fort de ta carrière ?**

**BK :** Le moment fort de toute ma carrière a été mon premier concert au Palais des Congrès de Lomé. C'était comme un baptême de feu pour moi. Tout le public chantait en chœur avec moi. C'était spécial.

**FI : L'album de Boris Ket ?**

**BK :** Je dirai que pour l'instant, j'y pense mais ce n'est pas encore ma priorité. Un album demande beaucoup de moyens en soi, mais ça viendra. Dieu est grand.

**FI : Des projets proches ?**

**BK :** Oui, j'ai des projets de featuring avec quelques artistes de la place et



aussi internationaux. Le temps juste de bien peaufiner les choses. Sinon j'entame une tournée dans le but de la promotion de ma nouvelle chanson « Gne Magbawo Keo ((Pardon)) », et déjà le vendredi 21 Août, je serai à Cotonou pour la première partie de la tournée.

**FI : Un regard sur la musique togolaise en général ?**

**BK :** Je pense que la musique togolaise est comme un grand oiseau qui a des ailes pour voler et toucher le sommet du monde, mais malheureusement, il y a des chasseurs qui coupent chaque fois ses ailes. C'est un peu dommage de voir qu'on évolue pas à pas de géant, malgré tous les sacrifices que l'ont fait. Nous avons tout pour être au-devant de la scène internationale. Mais c'est l'industrie même qui souffre.

**FI : Boris Ket et les autres artistes ?**

**BK :** On ne me voit pas encore en feat avec les artistes togolais, c'est vrai mais

on s'entend bien. Je n'ai de problème avec personne. Certains, plus proches que d'autres, mais voilà c'est la vie. Sinon nous sommes ensemble et nous ne poursuivons qu'un seul but. Le mot d'ordre pour moi c'est d'être unis pour œuvrer tous ensemble pour la culture togolaise et africaine.

**FI : Un coup de gueule ?**

**BK :** Je déplore le fait qu'il y ait trop d'hypocrisie dans le domaine. Aussi, je demande aux promoteurs de spectacle et tous ceux qui les entourent de nous payer à notre juste valeur. Il faut un respect mutuel. Car sans nous, ils ne peuvent avoir leur titre. Et sans eux, nous ne serons pas des artistes accomplis.

**FI : Un coup de cœur ?**

**BK :** A tous mes fans, à tous ceux qui me soutiennent et croient en moi, je vous aime et que Dieu vous bénisse. Grand merci à Focus Infos. Longue vie à votre journal.

## HALTÉROPHILIE :

✎ Kossi THEMANO

### LA 5ÈME ÉDITION DE « SUPER ADJA TOTOA » A TENU TOUTES SES PROMESSES

**L**e défi des haltères était à l'honneur ce Samedi 15 Juillet au palais des Congrès de Lomé. Seize haltérophiles ont impressionné le public par leur vigueur et endurance.

La sensation était grande au Palais des congrès le week-end dernier. Et pour cause, se disputait la finale nationale de la compétition d'haltérophilie dénommée « Super Adja Totoa ». Seize, ils étaient, ces athlètes qui pratiquent le sport des poids et des haltères, qui se sont défiés pour le compte de cette ultime étape nationale. Champions régionaux, ces sportifs étaient répartis en deux catégories notamment les poids légers dont la masse musculaire est inférieure à 90 Kg et les poids lourds, ceux dont le poids excède 90 Kg. Face à eux se posaient en équation les épreuves de force athlétique, laquelle regroupaient trois sous-épreuves en l'occurrence le développer-coucher ; le squat

et le soulever de terre ; et le « posing », épreuve qui consistait pour ces athlètes à exécuter des mouvements pour mettre en évidence leurs muscles. Le vainqueur en catégorie poids lourd Etse Sevi a remporté une voiture alors que les deux personnes qui complètent le podium sont reparties chacun avec une moto. Les trois représenteront le Togo en Septembre prochain à la compétition internationale de cette discipline. Au terme de plus de deux heures de challenge, furent sacrés respectivement parmi les poids légers pour le compte de l'épreuve de force athlétique, Kouglblenou Albert, Tovor Akouété et Agbalégnon Kossi. Le phénomène Kouglblenou Albert se

retrouvera aussi à la troisième place du podium pour le compte du posing, se faisant devancé par Assiogbon Mama Franck et Souzoukin Dimitri, respectivement premier et deuxième. Le prix le plus en vue de la soirée, la voiture mise en jeu, fut remporté par Etse Sevi qui domine sa catégorie, les poids lourds, laissant derrière lui Follikué Kuami et Ikoudjor Abdoulhariki, respectivement deuxième et troisième, pour le compte de l'épreuve de force athlétique.

Pour le vainqueur, il est au top de sa forme et sa démonstration de cette soirée n'est juste que le résultat d'un travail méthodique et constant.

Le président du comité d'organisation de l'événement, Souleymane Rachid, s'est quant à lui félicité de la réussite de la soirée ainsi que l'amélioration

du niveau des athlètes « Pari tenu pari gagné. Le rendez-vous est pris pour le 20 Septembre pour la phase internationale. Pour cette grande finale, nous attendons les pays présents l'année dernière notamment le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali. Les Togolais sont en forme pour la compétition. Nous continuerons à les soutenir et nous espérons que l'un d'eux sera champion. Actuellement, vu le niveau de nos compétiteurs, les grandes nations que sont le Nigéria, le Sénégal ou la Guinée doivent batailler dure pour conserver leur titre » a-t-il déclaré. Ayant fait massivement le déplacement du Palais des congrès, le public a



bien vécu le spectacle en encourageant à chaque fois les différents compétiteurs dans un esprit de véritable fanatisme. Un sentiment de profonde admiration a animé la salle quand le nouveau champion en titre, Etse Sevi, contre toute attente durant l'épreuve de squat a soulevé la charge de 330 Kg laissant à cent kilogrammes près son concurrent direct.



**SAHAM**  
Assurance



vous offre **Gratuitement** une  
**Assistance Automobile**  
en cas **d'accident** et de **panne**

- ... Aide à l'établissement du constat amiable
- ... Remorquage
- ... Véhicule de remplacement



**22-22-93-64 / 65 / 66**  
[www.sahamassurance.com](http://www.sahamassurance.com)



**SAHAM**  
Assistance